



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.3/Inf.3
22 mai 1989

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe du Comité scientifique et
technique et du Comité socio-économique

Athènes, 26-30 juin 1989

Rapport sur l'état d'avancement de la mise
en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée
en 1988/1989

Table des matières

INTRODUCTION

A. Activités

1. Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles
2. Coordination du programme
3. Composante juridique
4. Application du Protocole tellurique
5. Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée
6. Prévention et lutte contre la pollution par les navires
 - a) Protocole relatif aux situations critiques
 - b) Installations portuaires de réception
7. Protection du patrimoine méditerranéen commun
 - a) Protocole relatif aux aires spécialement protégées
 - b) 100 sites historiques
8. Gestion écologiquement rationnelle de la zone littorale méditerranéenne
 - a) Base de données concernant l'environnement et le développement méditerranéens
 - b) Projets pilotes relatifs aux zones côtières
9. Information du public

B. Questions financières

Annexes

- Annexe I : Calendrier des réunions arrêté en date du 31 mai 1989
- Annexe II : Liste des documents produits en 1988/1989
- Annexe III : Position des signatures et ratifications de la Convention et des Protocoles y relatifs
- Annexe IV : Position des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au 30 avril 1989
- Annexe V : Budget 1988 (approuvé/dépenses) à distribuer à la réunion

Introduction

Le présent rapport expose succinctement les activités qui ont été réalisées depuis les dernières réunions du Comité scientifique et technique (mai 1988) et du Comité socio-économique (septembre 1988).

Les observations et rectifications concrètes à propos de ce rapport devraient être transmises au secrétariat au début de la réunion, mais il n'est pas prévu qu'un débat général intervienne à son sujet. Le débat devrait plutôt être axé sur les propositions de programme et les recommandations contenues dans le document UNEP(OCA)/MED WG.3/3.

A. Activités

1. Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles

- 1) Conformément à la décision de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, la Sixième réunion ordinaire se tiendra à Athènes, Grèce, du 3 au 6 octobre 1989. La préparation de la documentation ainsi que la prise d'autres dispositions telles que les locaux de la conférence, les réservations d'hôtel, etc. ont déjà commencé. Une lettre de préavis sera bientôt adressée à toutes les Parties contractantes pour les informer de ces dispositions et les aider ainsi à se préparer sans délai à la réunion.
- 2) Le Bureau des Parties contractantes s'est réuni à Athènes le 31 octobre 1988 (UNEP/BUR/32). Le Bureau a examiné les progrès accomplis depuis la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes. En outre, le Bureau a examiné la préparation de la réunion du Bureau élargi. La réunion était présidée par S.E. M. E. Kouloumbis, ministre grec de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics. M. W. Mansfield, Directeur exécutif adjoint du PNUE, prenait part à la réunion.
- 3) Le Bureau élargi était convoqué à Athènes les 1er et 2 novembre 1988 (UNEP/BUR/33/6). La réunion avait pour objet de décider de la ventilation du budget 1989 pour le PAM, de définir des lignes directrices en vue du recentrage du PAM et d'envisager les modalités de renouvellement du Bureau. La réunion était présidée par S.E. M. E. Kouloumbis, ministre grec de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics. M. W. Mansfield, Directeur exécutif adjoint du PNUE, prenait part à la réunion.
- 4) S'agissant de la question du recentrage du PAM, le Bureau élargi (Athènes, 1er - 2 novembre 1988) a examiné le document UNEP/BUR/33/4 intitulé "Idées préliminaires du Directeur exécutif à propos du recentrage du Plan d'action pour la Méditerranée sur une planification et une gestion écologiquement rationnelles du Bassin méditerranéen". Tous les participants ont formulé des observations au cours de la discussion du document et le Bureau a décidé que de nouvelles observations devraient être communiquées au secrétariat dans un délai de deux mois pour compléter celles formulées au cours du débat. En date du 1er mai 1989, le secrétariat n'avait reçu que six observations écrites (CEE, Israël, France, Libye, Malte et Yougoslavie). Sur la base de ces observations écrites et de celles formulées au cours du débat sur cette question lors de la réunion du Bureau élargi, le secrétariat a rédigé une nouvelle version du document du Directeur exécutif (UNEP/BUR/34/4) pour examen par le Bureau à sa réunion de mars 1989. Le bureau a décidé de demander au secrétariat de rédiger une nouvelle version révisée du document

UNEP/BUR/34/4 à la lumière des observations formulées au cours du débat et des observations écrites communiquées par les gouvernements en vue de la soumission du texte définitif aux Parties contractantes lors de leur réunion d'octobre 1989.

- 5) Une réunion des directeurs des Centres d'activités régionales (ROCC, PB, PAP, ASP) était convoquée à Athènes les 20 et 21 février 1989 en vue de coordonner les activités et de convenir des programmes à venir. La réunion a examiné un projet de document rédigé par le secrétariat sur la présentation du budget du programme 1990/1991 par objectifs conformément à la requête du Bureau, ainsi que la version révisée du document du Directeur exécutif sur le recentrage du PAM. La réunion a décidé de convoquer chaque année une réunion régulière de tous les directeurs.
- 6) La première réunion du Bureau des Parties contractantes en 1989 s'est déroulée à Athènes les 14 et 15 mars (UNEP/BUR/34/7). Elle a examiné les progrès accomplis depuis la réunion précédente, elle a revu le document révisé sur le recentrage du PAM et elle a décidé que le secrétariat devrait remanier celui-ci sur la base des observations formulées et le soumettre à la prochaine réunion ordinaire des Parties contractantes (octobre 1989). La réunion a également examiné le budget du programme 1990/1991 par objectifs proposé par le secrétariat. La réunion était présidée par S.E. M. Georges Ktenas, ministre suppléant grec de l'Environnement.
- 7) S'agissant du document UNEP/BUR/34/5 "Planification intégrée du développement et gestion des ressources du Bassin méditerranéen" (Projets pilotes du PAM), le Bureau en a examiné la teneur et a demandé au secrétariat de le remanier sur la base des observations formulées puis de le soumettre à la réunion conjointe des deux Comités. La nouvelle version de ce document figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.3/Inf.8. Le Bureau a également décidé que les deux Comités (scientifique et technique, et socio-économique) se réuniraient en une session commune du 26 au 30 juin 1989 à Athènes.
- 8) Le calendrier des réunions organisées dans le cadre du PAM en 1989, arrêté en date du 31 mai 1989, figure à l'annexe I au présent rapport.

2. Coordination du programme

- 1) L'Unité de coordination a continué à jouer son rôle de coordination, de catalyse et de stimulation au titre de coordinateur technique global du Plan d'action, de la Convention et des Protocoles y relatifs. Des contacts intensifs ont été noués, en vue de renforcer la

coopération et d'éviter que les efforts ne se recourent et se chevauchent inutilement, avec les institutions financières, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les accords sous-régionaux.

- 2) Les contacts ont été poursuivis avec la Banque Mondiale en vue d'identifier des zones d'intérêt commun et de déterminer une procédure de consultation régulière par laquelle, dans l'assistance octroyée par la Banque, il pourrait être tenu compte de l'oeuvre déjà accomplie ou en voie de l'être au sein du PAM afin de l'appuyer. Au cours d'une réunion consultative entre la Banque et le PNUE (Nairobi, 9 décembre 1988), le PNUE a proposé que soit signé entre le PNUE et la Banque un mémorandum d'accord reconnaissant l'intérêt mutuel et complémentaire des deux organisations dans la protection et le développement du Bassin méditerranéen.

A cet égard, une réunion des représentants résidents du PNUD a été convoquée à Malte, du 27 au 30 mars 1989, par le Bureau pour les Etats arabes et l'Europe du PNUD. Cette réunion se tenait à l'incitation des initiatives de la Banque Mondiale en Méditerranée, de sa mission sur place et de son rapport d'ordre environnemental sur la Tunisie, et de ses contacts avec le siège du PNUD visant à mettre au point un nouveau programme conjoint d'assistance technique pour l'environnement en Méditerranée (METAP). Le Coordonnateur du PAM assistait à cette réunion et a mis au courant les participants des vues du PAM/PNUE. Il a demandé que soit éclaircie la question de savoir si les fonds seraient disponibles pour des activités décidées par les Parties contractantes ou pour celles décidées par la Banque, et s'ils pourraient être utilisés pour des projets à l'échelle régionale ou sélectivement pour des pays particuliers.

- 3) La réunion annuelle régulière du Comité consultatif interorganisations (IAAC) a été convoquée à Athènes (janvier 1989) en vue de renforcer et de coordonner les activités relatives au MED POL avec les organisations des Nations Unies au cours de cette période de recentrage du PAM qui nécessiterait des réajustements au sein du MED POL, afin de renforcer les capacités du secrétariat en matière de gestion des zones côtières et de concrétiser l'évolution des besoins et les enseignements accumulés depuis le démarrage de la phase II en 1981.
- 4) Les contacts et la coopération avec les autorités nationales ont été renforcés par l'entremise des Structures focales nationales et des missions effectuées dans les pays.

- 5) Le personnel de l'Unité de coordination a participé à diverses réunions nationales et internationales en vue de représenter le PAM et ses activités et de renforcer la coopération avec d'autres organismes intéressés.
- 6) Conformément aux décisions de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987), un consultant, M. Scicluna (Malte), a été chargé d'établir un document sur la contribution des organisations internationales aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée dans le but de préparer une liste des projets régionaux et multinationaux dans le cadre du PAM qui nécessitent un appui. Le projet de document a été adressé aux organisations des Nations Unies pour leurs observations finales avant la soumission du document à la prochaine réunion des Parties contractantes (octobre 1989).
- 7) La Tunisie a, en vertu de la loi n° 91 du 2 août 1988, créé une nouvelle agence pour la protection de l'environnement (Agence Nationale de protection de l'Environnement). M. Noureddine Kamoun a été nommé président-directeur général de l'Agence.
- 8) Israël a créé un ministère de l'Environnement. M. Roni Milo a été nommé ministre de l'Environnement.
- 9) La Communauté européenne a publié le cinquième rapport sur la façon dont les pays membres de la CEE appliquent la directive sur les eaux de baignade et dans quelle mesure les plages désignées répondent aux normes prescrites. Afin d'informer les autres Parties contractantes à la Convention de Barcelone des activités de la CEE, le rapport a été distribué en février 1989.
- 10) Une réunion des organisations non gouvernementales a été provisoirement incluse dans le plan de travail du PAM, sous réserve de la disponibilité de fonds. A cet égard, une étude sur les organisations non gouvernementales méditerranéennes est entreprise par l'université d'Aix-en-Provence. Elle est cofinancée par le gouvernement français par l'entremise du ministère de l'Environnement, par la Fondation Friedrich Naumann et par le PAM. Une contribution du Conseil de l'Europe est également prévue.

3. Composante juridique

Protocole relatif à l'exploration et à l'exploitation au large

- 1) Conformément à la décision de la Quatrième réunion ordinaire des Parties contractantes (Gênes, septembre 1985) et en application des dispositions de l'article 7 de la Convention

pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, un projet de protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol a été élaboré par l'Organisation juridique internationale (OJI) et il a été examiné par une réunion consultative technique (Athènes, 1986). Il a été demandé aux Parties contractantes d'adresser leurs observations à propos du projet de protocole.

- 2) Une lettre de rappel a été envoyée à toutes les Parties contractantes, le 15 novembre 1988, pour solliciter leurs observations à propos du projet de protocole sur l'exploration et l'exploitation au large. Les observations écrites reçues de France, d'Italie, d'Espagne, de Malte, d'Égypte, d'Israël et de E & P Forum ont été adressées pour examen à l'Organisation juridique internationale. Il est maintenant proposé de convoquer en septembre 1989 un Groupe de travail d'experts désignés par les gouvernements qui sera chargé d'examiner la nouvelle version du projet en vue de convoquer une Conférence de plénipotentiaires à Athènes en 1990 aux fins d'examiner, d'approuver et de signer le projet de protocole.

4. Application du Protocole tellurique et du Protocole relatif aux immersions

1) Application du Protocole tellurique et du Protocole relatif aux immersions

Le 28 juin 1988, Chypre a déposé son instrument d'adhésion au Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, ce qui porte à douze le nombre total de Parties contractantes ayant ratifié, approuvé le Protocole ou adhéré à celui-ci.

Un certain nombre de Parties contractantes ont communiqué des renseignements sur leur législation nationale en vigueur quant aux prescriptions du Protocole tellurique.

Aucune information n'a été reçue des Parties contractantes à propos de nouvelles réglementations relatives à l'application des critères de qualité du milieu ou des normes d'émission adoptés.

Le secrétariat continue toujours à offrir son assistance aux Parties contractantes qui pourraient en avoir besoin en vue de l'application des critères de qualité du milieu ou des normes d'émission récemment adoptés.

En ce qui concerne le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, depuis la première réunion du Comité scientifique et technique (Athènes, 23-27 mai 1988), le secrétariat n'a reçu aucune information concernant la désignation des "autorités compétentes" de la part des Parties contractantes.

Depuis la première réunion du Comité scientifique et technique, le secrétariat n'a reçu des Parties contractantes aucun renseignement concernant les experts et institutions susceptibles de fournir une assistance technique en matière d'immersion des déchets en mer et les méthodes de rechange pour l'élimination des déchets.

En 1988, le secrétariat a reçu des rapports annuels sur les opérations d'immersion effectuées en 1987 de la France, d'Israël et de l'Italie, et un rapport RAS de Malte.

En 1989, le secrétariat a reçu d'Israël le rapport annuel sur les opérations d'immersion effectuées en 1988.

2) Mise en oeuvre des activités prévues dans le cadre du plan de travail relatif au Protocole tellurique

Le projet de version finale des questionnaires sur les rejets domestiques liquides, les polluants industriels et les hydrocarbures de pétrole a été achevé et soumis aux coordonnateurs nationaux du MED POL aux fins d'observations. La version finale a été préparée sur la base des observations reçues, et elle sera soumise aux coordonnateurs nationaux en juin 1989.

Le projet pilote sur la surveillance continue de certains ouvrages d'émissaires sous-marins en Méditerranée a été mené à bien et ses résultats seront évalués lors de la réunion d'un groupe restreint d'experts en juillet 1989 à Madrid; cette réunion examinera également les conditions nécessaires à l'élaboration de lignes directrices aux termes de l'article 7.1.(a) du Protocole.

Le projet de lignes directrices pour les autorisations de rejet de déchets liquides dans la mer Méditerranée, aux termes de l'article 6 du Protocole, a fait l'objet d'une révision approfondie, et la version actuelle sera examinée lors d'une réunion consultative d'experts qui se tiendra à Alexandrie en novembre 1989.

Suite à l'envoi de renseignements complémentaires de la part d'un certain nombre de pays méditerranéens, il est prévu que l'établissement de la version révisée du document OMS/PNUÉ de 1976 sur les législations nationales en matière de prévention et de lutte contre la pollution marine, amorcé en janvier 1989, sera achevé d'ici la fin de l'année.

Une ébauche détaillée de l'annexe IV au Protocole tellurique, visant à définir les conditions sous lesquelles le Protocole pourrait s'appliquer aux substances nocives transférées à la zone de la mer Méditerranée par voie atmosphérique, a été préparée au cours d'une réunion spéciale tenue à Athènes en décembre 1988 (document UNEP(OCA)/MED WG.6/1) et adressée pour observations aux coordonnateurs nationaux. L'avant-projet de l'annexe IV sera préparé par un consultant d'ici la fin de septembre 1989 et le projet sera présenté aux Parties contractantes en 1990.

3. Etudes pilotes de surveillance continue

Etude pilote sur les composés organostanniques

Une étude pilote sur les composés organostanniques dans certaines zones de la Méditerranée a été entreprise en 1988 en vue d'obtenir des données sur les niveaux du tributylétain (TBT) et de ses dérivés dans la région. Avant d'entamer l'exercice, un atelier restreint sur la méthodologie et l'inter-étalonnage pour la détermination des composés organostanniques, auquel assistaient les chercheurs responsables de l'étude, a eu lieu à Monaco du 18 au 20 avril 1988.

L'étude portait sur 17 sites du littoral méditerranéen français, du littoral nord de la mer Tyrrhénienne, du littoral sud de la Turquie et de la zone côtière d'Alexandrie. La gamme des concentrations décelées est comparable à celle relevée dans des conditions analogues en dehors de la Méditerranée. Un rapport complet sur cette étude, établi par les chercheurs responsables réunis à Erdemli, Turquie (7-9 novembre 1988), figure sous la cote FIR/MEDPOL/OT/5.

L'étude a montré, de manière probante, qu'il existe de fortes concentrations de TBT à proximité des ports et des marinas, et ses résultats ont, concrètement, confirmé à nouveau la nécessité de mesures de réglementation.

Etude pilote sur les composés organophosphorés

Une étude pilote sur plusieurs composés organophosphorés pesticides et non pesticides dans certaines zones de la Méditerranée, à savoir les estuaires de l'Ebre et du Llobregat

(Espagne), l'embouchure du Pô et la côte Adriatique nord (Italie), la baie de Haïfa et le bassin hydrographique du lac de Kinneret (Israël), l'embouchure du Nil à Rosetta, et Edffina (Egypte), a été menée en 1988. Une réunion technique restreinte à laquelle prenaient part les chercheurs responsables de l'étude a eu lieu à Monaco du 13 au 15 avril 1988 à propos de la méthodologie et de l'inter-étalonnage pour la détermination des organophosphorés.

L'étude a révélé pour la première fois la présence de tris-2-chloroéthylphosphate (TCEP) dans les cours d'eau espagnols, et des niveaux atteignant jusqu'à $0,3 \mu\text{g l}^{-1}$ indiquent que ce composé est utilisé dans la zone étudiée. Le tris-chloro-isopropylphosphate (TCPP) a également été décelé pour la première fois dans des eaux de surface en Italie, avec des valeurs atteignant celles des autres composés organophosphorés non pesticides. Il a été décelé des pesticides organophosphorés dans le poisson mais non dans les moules d'Espagne et d'Italie. Un rapport complet sur cette étude, établi par les chercheurs responsables réunis à Barcelone (24-26 janvier 1989), figure sous la cote FIR/MEDPOL/OP/5.

Il sera tenu compte des résultats de l'étude lors de la rédaction définitive du document d'évaluation sur les composés organophosphorés.

Etude pilote sur les matières synthétiques persistantes

Depuis mai 1988, il est procédé à des observations des matières synthétiques persistantes et détritiques sur plusieurs plages distinctes et zones pélagiques dans cinq pays méditerranéens, en recourant aux méthodes convenues lors de la consultation spéciale d'experts (Athènes, 16-18 octobre 1987). Des données sont régulièrement notifiées et deux experts ont été invités à établir des bilans pour les plages et pour les zones pélagiques respectivement. Une consultation d'experts avec les institutions participantes est organisée en juin 1989 afin d'examiner l'état d'avancement de l'étude et de préparer le premier rapport d'ensemble.

Etude pilote sur les composés cancérigènes/mutagènes

Suite aux recommandations de la réunion consultative d'experts sur les polluants marins cancérigènes et mutagènes en Méditerranée, tenue à Athènes du 23 au 25 juin 1988 (EUR/ICP/CEH 060(5)), les préparatifs ont été menés à bien en vue d'une étude pilote des niveaux des substances les plus importantes dans certaines zones de la Méditerranée. L'étude démarrera au début juillet 1989.

4) Documents d'évaluation de la pollution et critères de qualité du milieu

Huiles lubrifiantes usées

Suite à la soumission aux pays de questionnaires simplifiés, le document d'évaluation a été remanié sur la base des réponses reçues, et il est présenté à la présente réunion (UNEP(OCA)/MED WG.3/Inf.4). Les mesures proposées figurent dans le document UNEP(OCA)/MED WG.3/3.

Cadmium et composés de cadmium

Le document UNEP/WG.160/9 intitulé "Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le cadmium et les composés de cadmium, et mesures proposées" a été soumis à la cinquième réunion du Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique (Athènes, 6-10 avril 1987). A la suite des observations formulées par le Groupe, un document révisé a été établi (UNEP(OCA)/MED WG.3/Inf.5) pour examen par la réunion. Les mesures proposées figurent dans le document UNEP(OCA)/MED WG.3/3.

Composés organostanniques

Le document UNEP(OCA)/MED WG.1/7 intitulé "Evaluation des composés organostanniques en tant que polluants marins et mesures proposées pour la Méditerranée" a été préparé et soumis à la première réunion du Comité scientifique et technique (Athènes, 23-27 mai 1988) pour examen. Les mesures proposées comprenaient l'interdiction de l'utilisation des peintures antisalissures contenant des composés triorganostanniques sur les bateaux d'une longueur inférieure à 25 m et sur les ouvrages associés à la mariculture ainsi que l'interdiction des peintures à base de TBT de libre association sur les bateaux d'une longueur supérieure à 25 m. Sur ce dernier point, le Comité a exprimé l'avis que les mesures s'appliquant aux navires long-courriers ne devraient être prises qu'à un niveau international et plus particulièrement dans le cadre de l'OMI. Les mesures proposées, telles qu'elles ont été révisées par le Comité, figurent pour examen dans le document UNEP(OCA)/MED WG.3/3.

S'agissant des mesures s'appliquant aux navires long-courriers, l'Unité de coordination a été représentée à la 27^e session du Comité de la protection de l'environnement marin (MEPC) de l'OMI (Londres, 13-17 mars 1989) où cette question était débattue. A l'issue des discussions, le Comité a décidé d'ajouter cette question à son programme de travail en se fixant l'année 1990 pour l'achèvement de cette tâche.

Composés organohalogénés

Un document d'évaluation sur les composés organohalogénés a été établi et il est présenté à la présente réunion (UNEP(OCA)/MED WG.3/Inf.6). Il ne traite de quelques composés pour lesquels on estimait disposer d'informations suffisantes. Les mesures proposées figurent dans le document UNEP(OCA)/MED WG.3/3.

Composés organophosphorés

La première rédaction du document d'évaluation sur les composés organophosphorés a été achevée. Ce document fera désormais l'objet d'une révision afin d'y insérer des informations récentes provenant des pays méditerranéens, puis il sera adressé, avec les mesures proposées, aux coordonnateurs nationaux du MED POL afin que ceux-ci formulent des observations.

5) Sujets de recherche et d'étude

On n'examine sous cette rubrique que les activités de recherche plus immédiatement liées à l'application du Protocole tellurique. D'autres activités de recherche sont traitées à la rubrique 2.6 On trouvera davantage de détails sur les projets de recherche dans le document "Renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre du MED POL en 1988" qui est présenté à la présente réunion comme document de référence.

Activité B - Mise au point de formulaires de notification

Projets achevés en 1988	- 0
Projets en cours au 31.12.1988	- 1
Contribution 1988 totale	- 3.500 dollars E.U.

Le projet exécuté au titre de cette activité, qui a débuté en 1986 et dont l'achèvement est prévu en 1989, porte sur la mise au point de méthodes d'évaluation permanente des charges polluantes.

Activité C - Elaboration des fondements scientifiques des critères de qualité du milieu

Projets achevés en 1988	- 2
Projets en cours au 31.12.1988	- 3
Contribution 1988 totale	- 10.500 dollars E.U.

Les projets qui ont été achevés traitaient de l'intercomparaison des techniques de surveillance continue des eaux conchylicoles en relation avec les critères de qualité du milieu; ils portaient également sur la mise au point de modèles de calcul de la capacité réceptive de l'eau de mer. Les projets en cours, dont deux ont été prorogés au delà de 1987 et l'un récemment accepté, portent sur des études relatives aux critères de qualité du milieu pour les eaux côtières.

Une réunion consultative sur les critères de qualité du milieu en rapport avec la santé en Méditerranée s'est tenue à Bled, Yougoslavie, du 12 au 16 septembre 1988, avec la participation de 23 experts provenant de 9 pays méditerranéens et de 4 pays non méditerranéens. La réunion qui était financée par des fonds provenant du budget ordinaire de l'OMS a examiné les résultats de la phase pilote du projet sur les risques sanitaires imputables au méthylmercure dans les produits comestibles de la mer Méditerranée, a mis une dernière main au protocole des études épidémiologiques, est convenue des procédures à suivre pour la seconde phase du projet et a examiné les prescriptions requises concernant les critères en rapport avec la santé pour les polluants métalliques des annexes I et II du Protocole tellurique.

Activité D - Etudes épidémiologiques

Projets achevés en 1988	- 7
Projets en cours au 31.12.1988	- 15
Contribution 1988 totale	- 43.000 dollars E.U.

Les projets qui ont été achevés traitaient du mercure et du méthylmercure dans les produits de la mer et des risques sanitaires associés, des neurotoxines dans les mollusques et de l'analyse du mercure et du méthylmercure dans les produits de la mer. Les projets en cours, dont quatre ont été officiellement prorogés au delà de 1987 et six récemment acceptés, traitent des études microbiologiques permettant d'établir un lien entre la qualité de l'eau de mer et les effets sanitaires, des risques sanitaires dus au mercure et au cadmium présents dans les produits de la mer, des biotoxines marines et des microorganismes pathogènes dans l'eau de mer.

La réunion d'experts tenue à Bled en septembre 1988 et déjà citée au titre de l'activité C était également consacrée à cette activité. Conformément aux recommandations de la réunion concernant la deuxième phase du projet sur le méthylmercure, les ministres de la

Santé de tous les pays méditerranéens ont été officiellement invités par le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS à communiquer des informations ayant trait aux zones côtières où la consommation de produits de la mer est supérieure à la moyenne, en vue d'identifier d'éventuelles zones à risque.

Activité E - Mise au point de propositions de lignes directrices et de critères

Projets achevés en 1988	- 0
Projets en cours au 31.12.1988	- 4
Contribution 1988 totale	- 7.000 dollars E.U.

Les quatre projets en cours sont intimement liés aux activités relatives au Protocole tellurique et portent sur la conception d'ouvrages sous-marins de rejet, sur des études concernant les huiles lubrifiantes usées dans les effluents, sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement en rapport avec la santé dans certains projets, ainsi que sur la pollution côtière par les déchets solides.

Activité G - Recherches sur la toxicité, la persistance, la bioaccumulation, la cancérogénicité et la mutagénicité

Projets achevés en 1988	- 6
Projets en cours au 31.12.1988	- 26
Contribution 1988 totale	- 66.500 dollars E.U.

Cinq projets ont été achevés en 1988, qui portaient sur l'étude des effets toxiques de certains contaminants vis-à-vis des organismes marins. Dix-huit des projets en cours couvrent des domaines de recherche tels que:

- a) étude de la toxicité du chrome, du zinc, du cuivre, du plomb, du cadmium, du sélénium et de l'arsenic vis-à-vis de divers organismes marins;
- b) bioaccumulation, persistance et toxicité de l'uranium et du plutonium dans certains organismes consommables;
- c) étude des mécanismes de bioprotection dans les organismes;

- d) accumulation de l'étain, des organostanniques, du mercure et du thallium dans les organismes;
- e) étude des protéines fixatrices de métaux.

Une nouvelle série de rapports finaux a été publiée dans le n° 24 des rapports techniques du PAM.

Sur les projets en cours concernant la cancérogénicité et/ou la mutagénicité des polluants, six ont été officiellement prorogés au delà de 1987 et deux ont été récemment acceptés. Ils traitent de la mise au point de tests à court terme pour la mutagénicité des polluants, des relations entre polluants marins cancérogènes et affections dégénératives chez l'homme, et des effets de divers facteurs environnementaux sur la cancérogénicité et/ou la mutagénicité des polluants marins.

La réunion consultative FAO/PNUE sur la toxicité de certaines substances vis-à-vis des organismes marins s'est tenue à Villefranche-sur-mer, France, du 10 au 14 octobre 1988. La réunion a procédé à l'examen critique de l'oeuvre accomplie jusqu'alors dans le cadre de cette activité et elle a formulé certaines recommandations quant aux activités à venir (document FIR/MEDPOL/TOX/8). La réunion a également remanié les trois projets de méthodes de référence (n° 43, 44, 45) sur la toxicité aiguë d'après les résultats d'un exercice inter-laboratoires de détermination de la toxicité aiguë vis-à-vis des organismes marins.

5. Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée

1) Programmes nationaux de surveillance continue

A la fin de l'année 1988, neuf programmes nationaux de surveillance continue avaient été signés avec l'Algérie, Chypre, la Grèce, Israël, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie et la Yougoslavie, respectivement. Bien qu'un accord annuel en bonne et due forme n'ait pas été conclu, les coordonnateurs nationaux respectifs de l'Egypte et de la Libye qui avaient, l'une et l'autre, signé un accord en 1986, ont indiqué que des activités de surveillance continue étaient en cours dans leur pays. Les coordonnateurs nationaux de France, de Monaco, d'Espagne et d'Italie ont avisé que, bien qu'un accord signé ne fût pas nécessaire, un réseau de stations de surveillance existait dans leurs pays respectifs et que des renseignements et données seraient transmis à l'Unité de coordination. La Tunisie et la Turquie n'ont proposé aucun programme de surveillance continue à l'Unité. On trouvera plus de détails sur la participation des pays à la composante "surveillance continue" du

MED POL dans le document "Renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre du MED POL en 1988" qui est présenté comme document de référence à la présente réunion.

Au cours de l'année 1988, le secrétariat, directement ou par l'entremise des organisations coopérantes, a fourni une assistance soit en espèces soit en équipement et matériel aux pays qui avaient mis au point l'accord de surveillance continue pour un montant total de 346.700 dollars E.U. L'assistance octroyée au titre de la surveillance continue s'est répartie comme suit: Algérie: 36.000 dollars E.U.; Chypre: 25.000 dollars E.U.; Egypte: 9.700 dollars E.U.; Grèce: 60.000 dollars E.U.; Israël: 38.000 dollars E.U.; Liban: 40.000 dollars E.U.; Malte: 14.000 dollars E.U.; Maroc: 34.000 dollars E.U.; Syrie: 36.000 dollars E.U.; et Yougoslavie: 54.000 dollars E.U. Dans la plupart des cas, les chiffres ci-dessus ne représentent que les fonds engagés, si bien qu'on pourrait avoir affaire à des modifications minimales une fois les factures définitives réglées.

En avril 1989, des données 1988 avaient été reçues d'Israël, d'Italie, du Liban, de Malte et du Maroc, la plupart relatives aux eaux côtières.

S'agissant des activités en rapport avec la surveillance continue du transfert de la pollution par voie atmosphérique, en mars 1989 quatre pays (Chypre, France, Tunisie et Turquie) avaient exprimé leur intérêt à l'égard de ce type de surveillance, mais aucun pays n'avait inclus ce dernier dans son accord national de surveillance continue. En 1988, trois collecteurs automatiques de précipitations ont été fournis à Chypre, à l'Espagne et à la Turquie au titre de leur participation au projet pilote de surveillance continue toujours en cours d'exécution dans le cadre de la composante "recherche" du MED POL (Activité "L").

Au cours de l'année 1988, conformément à la réorientation de l'ensemble du Plan d'action pour la Méditerranée, l'Unité de coordination a procédé à une évaluation soignée du programme et des données disponibles de la surveillance continue du MED POL. En particulier, les données disponibles sur la pollution par les métaux lourds, les hydrocarbures chlorés, les hydrocarbures de pétrole ainsi que sur la pollution microbienne ont été analysées, et une évaluation a été établie par des consultants. Deux réunions spéciales restreintes se sont tenues à Monaco le 26 avril et les 27-28 juin afin d'examiner et de finaliser les documents d'évaluation. Ces derniers ont été présentés à une réunion

des chercheurs responsables des programmes nationaux de surveillance continue (Athènes, 20-23 mars 1989) en même temps qu'un compte rendu sur la situation de la composante "Surveillance continue" du MED POL et les modifications proposées pour l'exercice biennal 1990/1991 (UNEP(OCA)/MED WG.5/3).

2) Assurance de la qualité des données

Un programme complet d'appui technique à des laboratoires sélectionnés a été lancé en 1988 et coordonné par le MESL (de l'AIEA) à Monaco. Une formation spécialisée a été octroyée à un total de 18 scientifiques de laboratoires égyptiens, algériens, marocains, libyens et chypriotes.

Des spécialistes de Monaco ont effectué des séjours prolongés (exercices communs de surveillance continue) à des laboratoires en Egypte, en Algérie et au Maroc, et il a été délivré une assistance spécifique pour l'instauration de programmes nationaux d'assurance de la qualité dans ces pays. Une croisière-stage a également été organisée sur le navire marocain "Sharif Al Idrissi" du 10 au 15 mai 1988. Le programme d'assurance de la qualité se poursuivra (dans sa phase pilote) au cours de l'année 1989.

Au titre de service complémentaire pour les laboratoires régionaux, une banque de matériaux de référence et de normes est en cours de création à Monaco afin de fournir une assistance directe sur l'assurance de la qualité aux laboratoires régionaux de surveillance continue et de recherche.

3) Inter-étalonnage

Les exercices d'inter-étalonnage ci-après ont débuté en 1988: métaux en traces dans les sédiments pélagiques méditerranéens (SD-M-2/TM); hydrocarbures chlorés dans les sédiments pélagiques méditerranéens (SD-M-2/OC); métaux en traces dans le thon méditerranéen (IAEA-350); hydrocarbures halogénés dans le thon méditerranéen.

Ces exercices prendront fin en mai 1989. De nouveaux exercices en des "sites critiques" sont prévus pour le milieu de l'année 1989.

Des rapports finaux ont été publiés sur trois exercices achevés: Inter-étalonnage des méthodes d'analyse portant sur des échantillons du milieu marin: dosage des éléments traces dans un homogénat de poisson (MA-B-3/TM) (IAEA Report n° 36).

Rapport final sur l'intercomparaison des composés organochlorés dans un homogénat de crevette (MA-A-3/OC) et dans un homogénat de poisson (MA-B-3/OC) (IAEA Report n° 37). Rapport final sur l'exercice d'inter-étalonnage des hydrocarbures de pétrole dans l'huître (MA-K-1/PH) et dans le sédiment (SD-K-1/PH) (IAEA Report n° 38).

Il a été procédé à un examen systématique des progrès accomplis dans la qualité des données au cours des 10 dernières années. Cet examen a mis en évidence une amélioration constante de la qualité des données concernant les métaux en traces au fur et à mesure que le MED POL s'est poursuivi (les données MED POL sont désormais d'une qualité meilleure que la moyenne mondiale). Toutefois, s'agissant des contaminants organiques, la qualité des données ne s'est guère améliorée et il convient encore d'accorder une attention considérable à ces paramètres.

Un stage de formation et des exercices d'inter-étalonnage sur les méthodes microbiologiques dans la surveillance continue de la pollution marine se sont déroulés à Athènes du 9 au 14 mai 1988 en collaboration avec le Projet de contrôle de la pollution de l'environnement (PERPA), et 18 participants provenant de 10 pays méditerranéens y ont pris part (EUR/ICP/CEH 061(5)). Le stage a eu lieu en anglais, et un stage analogue en français est prévu pour septembre/octobre 1989.

4) Entretien

L'ingénieur chargé de l'entretien des instruments MED POL, basé au MESL (du LIRM, AIEA) de Monaco, a poursuivi des visites régulières aux institutions participant au MED POL au cours de l'année 1988. Outre les visites de routine et d'urgence pour les instruments de laboratoire et de terrain, l'ingénieur basé au MESL a continué à se charger de l'entretien des ordinateurs WANG fournis au CAR/ASP de Tunis, au ROCC de Malte et au CAR/PAP de Split.

On trouvera davantage de détails sur les visites d'entretien dans le document "Renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre du MED POL en 1988" qui est présenté comme document de référence à la présente réunion.

5) Traitement des données MED POL

En mars 1989, toutes les données de la phase I du MED POL stockées en mini-système WANG VS/80 ont été converties sous une forme utilisable en PC et les phases d'analyse ont été amorcées. Cet arriéré se compose de plus de 20.000 articles d'information microbiologiques, de plus de 15.000 articles sur les métaux lourds et de presque 7.000 articles sur les hydrocarbures halogénés.

Le descriptif des accords de surveillance continue de MED POL Phase II, couvrant les paramètres et matrices pour les sources de pollution, les eaux côtières et les zones de référence, a été informatisé. La base de données correspondante se compose actuellement de plus de 1.500 articles d'information correspondant à la période 1983-1988 pour treize pays méditerranéens. Ces données sont en cours d'entrée.

Les données de surveillance de MED POL-Phase II communiquées ont été en partie informatisées. La base de données correspondante se compose de plus de 15.000 articles d'information biologiques portant sur huit pays, de plus de 2.500 articles d'information sur les métaux lourds portant sur neuf pays et de plus de 300 articles d'information sur les hydrocarbures halogénés portant sur six pays. Ces données correspondent à la période 1983-1988.

L'entrée et l'informatisation des données sur la pollution par les hydrocarbures de pétrole, par les effluents, ainsi que des données sur les éléments nutritifs sont en cours.

Une base de données informatisée (MEDLIB) a été créée après recherche et compilation de la littérature scientifique mondiale. Cette base de données comprend plus de 1.500 références aux effets des modifications climatiques et plus de 700 références à la pollution marine par les composés organostanniques. En particulier, une "Bibliographie sur les effets des modifications climatiques et sujets connexes", no 29 de la Série des rapports techniques du PAM, a été établie. En outre, les références ayant trait à la pollution marine par les composés organophosphorés et par les détritiques en plastique/débris marins sont en préparation.

En liaison avec les activités de traitement de données, une réunion à laquelle assistaient neuf participants a eu lieu à Athènes du 6 au 8 juin 1988. Elle était centrée sur l'informatisation et l'analyse des données relatives à la pollution marine. Une réunion complémentaire analogue est prévue prochainement.

6) Sujets de recherche et d'étude

On n'envisage sous cette rubrique que les activités de recherche plus immédiatement liées à la mise en oeuvre des activités de surveillance continue. Les activités de recherche plus étroitement liées à l'application du Protocole tellurique sont traitées à la rubrique 1.5.

Activité A - Mise au point des techniques d'échantillonnage et d'analyse

Projets achevés en 1988	- 5
Projets en cours au 31.12.1988	- 10
Contribution 1988 totale	- 32.500 dollars E.U.

Les projets d'ordre microbiologique ont continué à porter sur la révision des méthodes de référence existantes ou sur la mise au point de nouvelles méthodes. Deux projets en cours ont été prorogés au delà de 1987.

Outre les projets ci-dessus, deux études inter-laboratoires ont été achevées; elles concernaient: a) la révision de la méthodologie de détermination des coliformes fécaux et d'isolement de E. coli; et b) la comparaison des milieux de culture pour la détermination des streptocoques fécaux.

D'autres projets de recherche avaient trait aux nouvelles techniques de détection des contaminants aux interfaces importantes dans la région et aux méthodes d'étude et de surveillance des matières persistantes et détritues.

Deux projets portaient également sur l'analyse des métaux lourds, des composés organostanniques et organophosphorés.

Activité F - Recherche sur les processus océaniques

Projets achevés en 1988	- 4
Projets en cours au 31.12.1988	- 11
Contribution 1988 totale	- 24.000 dollars E.U.

Les principaux sujets traités concernaient la modélisation de la circulation, l'optimisation, le transfert vertical et le transfert le long du rivage ainsi que la surveillance de facteurs d'océanographie physique (courants).

Activité H - Recherche sur l'eutrophisation et les floraisons concomitantes de plancton

Projets achevés en 1988	- 1
Projets en cours au 31.12.1988	- 8
Contribution 1988 totale	- 27.500 dollars E.U.

Un projet portant sur l'eutrophisation et les floraisons de plancton dans l'Adriatique Nord a été achevé en 1988. Les projets en cours comprennent:

- a) l'étude des tendances d'eutrophisation dans l'Adriatique Nord
- b) les effets du ruissellement sur les populations planctoniques
- c) l'étude des floraisons anormales de méduses

Une réunion PNUE/FAO/COI/OMS a été organisée (Athènes, 20-23 mars 1989) sur la maîtrise et les implications des floraisons indésirables de plancton (UNEP(OCA)/MED WG.4/2), comme il est exposé à la rubrique 2.9.

Activité I - Etude des modifications des écosystèmes dans les zones soumises aux effets de polluants

Projets achevés en 1988	- 0
Projets en cours au 31.12.1988	- 7
Contribution 1988 totale	- 15.500 dollars E.U.

Les projets en cours portent notamment sur:

- a) l'étude des effets de la pollution sur le plancton et le poisson, les communautés benthiques, la composition du plancton, etc.
- b) la cartographie écologique de phyto-indicateurs de la pollution côtière
- c) les tendances de l'écosystème pélagique de la mer Ligurienne depuis le début du siècle.

Suite aux recommandations de la réunion FAO/PNUE sur les effets de la pollution sur les écosystèmes marins, tenue à Blanes, Espagne, du 7 au 11 octobre 1985, (Rapport FAO sur

les pêches n° 352), un stage de formation FAO/COI/PNUE sur le traitement statistique et l'interprétation des données relatives aux communautés marines a été organisé à Piran, Yougoslavie, du 14 au 24 juin 1988 (FIR/MEDPOL/TW/3). Y ont assisté 26 participants provenant de 10 pays méditerranéens. La responsabilité technique en était confiée à des membres du Groupe d'experts sur les effets de la pollution (GEEJP) de la COI qui ont fait office de conférenciers.

Selon une autre de ses recommandations, la réunion de Blanes préconisait la révision du Manuel sur l'évaluation écologique des effets de la pollution. Cette révision a déjà été entreprise par des consultants.

Activité J - Effets des rejets thermiques

Projets achevés en 1988 - 0

Projets en cours au 31.12.1988 - 1

Contribution 1988 totale - 0

Un seul projet est en cours, en Algérie, et il porte sur l'étude des effets de la pollution thermique sur les communautés benthiques.

Activité K - Cycle biogéochimique de certains polluants

Projets achevés en 1988 - 5

Projets en cours au 31.12.1988 - 13

Contribution 1988 totale - 39.000 dollars E.U.

Dans le volet microbiologique de cette activité, les projets achevés abordaient divers aspects de l'adaptation des agents pathogènes à l'eau de mer et de leur survie dans celle-ci. Les projets en cours, dont 2 ont été officiellement prorogés au delà de 1987 et 2 autres récemment acceptés, couvrent des études sur le terrain des rejets d'émissaires d'eaux usées, l'inactivation des virus dans le milieu marin et l'adaptation des bactéries pathogènes à l'eau de mer.

D'autres projets en cours traitent de la destinée dans l'environnement des composés organostanniques et de divers aspects des cycles biogéochimiques du mercure et du cadmium et de surfactants synthétiques.

Activité L - Etude des processus de transfert de polluants

Projets achevés en 1988 - 4

Projets en cours au 31.12.1987 - 19

Contribution 1988 totale - 58.900 dollars E.U.

Les projets en cours couvraient le transfert et le dépôt atmosphériques de métaux lourds dans la mer Ligurienne, la Méditerranée occidentale, la baie de Naples et la mer Adriatique, la modélisation du transfert atmosphérique de polluants et du transfert de la terre à la mer d'oxydants photochimiques.

D'autres projets portaient sur le transfert et le devenir des rejets d'eaux usées et les transferts à travers certains détroits. Les processus de transfert en rapport avec diverses substances et divers rejets d'eaux usées ont été étudiés tant dans la zone côtière qu'au large.

Les mécanismes de transfert, la répartition et la mobilisation des métaux lourds ainsi que le flux des radionucléides dans la Méditerranée ont également été étudiés.

7) Formation et bourses

Comme dans le passé, au cours de l'année 1988 il a été fourni aux participants au MED POL une assistance sous forme de formation individuelle ou de groupe, de visites d'experts à des laboratoires moins expérimentés (ateliers et exercices d'inter-étalonnage) et d'allocations de voyage permettant d'assister à des réunions en rapport avec le programme MED POL. Au total, ce sont 80 scientifiques provenant de 15 pays qui ont bénéficié de ce programme d'appui. En outre, trente experts méditerranéens ont reçu une allocation de voyage partielle ou complète pour assister aux IXèmes Journées d'étude CIESM/COI/PNUE sur la pollution marine et aux comités scientifiques connexes (Athènes, 17-22 octobre 1988). Enfin, comme il a été mentionné à propos de l'activité de recherche I, vingt-six scientifiques provenant de dix pays méditerranéens ont pris part au stage de formation FAO/COI/PNUE sur le traitement statistique et l'interprétation des données relatives aux communautés marines, à Piran, Yougoslavie, 14-24 juin 1989.

On trouvera plus de détails sur la formation et les bourses dans le document "Renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre du MED POL en 1988" qui est présenté comme document de référence à la présente réunion.

8) Coordination

Comme dans le passé, les activités de surveillance continue du MED POL ont été coordonnées par l'Unité d'Athènes grâce aux contacts avec les coordonnateurs nationaux du MED POL et à la pleine participation des organisations coopérantes concernées (FAO, UNESCO, OMS, OMM, AIEA, COI).

S'agissant de la coordination des activités de recherche du MED POL, les organisations coopérantes concernées ont été, comme dans le passé, directement responsables de l'exécution technique des divers projets de recherche grâce à des contacts directs avec les centres nationaux de recherche.

La participation active des organisations coopérantes est restée un facteur important contribuant, dans une très large mesure, à la mise en oeuvre du MED POL. En plus des contacts réguliers et fréquents entre le PNUE et les organisations coopérantes, deux réunions du Comité consultatif interorganisations (IAAC) pour le MED POL se sont tenues entre 1988 et 1989 en vue d'assurer une coopération harmonieuse dans la réalisation des activités MED POL:

- XXI^e réunion du IAAC (Athènes, 13-15 janvier 1988); elle a examiné les activités réalisées en 1987 ainsi que les procédures et priorités pour la réalisation des activités en 1988 (doc. UNEP/IAAC-XXI/2);
- XXII^e réunion du IAAC (Athènes, 9-13 janvier 1989); elle a examiné les activités réalisées en 1988 et celles à réaliser en 1989, et elle a préparé le plan de travail et le budget pour les activités MED POL 1988-1989 (doc. UNEP(OCA)/MED WG.7/3).

9) Floraisons de plancton et eutrophisation

Le problème des floraisons indésirables de plancton, qui est un phénomène récidivant et a été particulièrement grave au cours de l'année 1988 en Méditerranée et dans d'autres régions, a été abordé à diverses réunions organisées dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée en 1988. L'Unité de coordination a été, en conséquence, instamment priée de prendre l'initiative de formuler des propositions de mesures correctives.

Une réunion sur l'eutrophisation en mer Méditerranée, consacrée aux aspects scientifiques du problème, s'est déjà tenue à Bologne, Italie, en mars 1987, dans le cadre des activités MED POL (N^o 21 de la Série des rapports techniques du PAM).

A la réunion du Bureau élargi des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Athènes, 1er-2 novembre 1988), le problème a été de nouveau abordé et il a été demandé au secrétariat d'organiser une réunion sur ce sujet. Conformément à cette décision, une réunion conjointe PNUE/FAO/COI/OMS a été convoquée à propos des répercussions et de la maîtrise des floraisons indésirables de plancton; cette réunion a eu lieu à Athènes, du 4 au 6 avril 1989 (doc. UNEP(OCA)/MED WG.4/2).

La réunion s'est attachée aux aspects pratiques et elle a examiné les causes possibles ainsi que les mesures permettant d'atténuer les effets du phénomène. La réunion a également souligné l'importance de la coopération internationale et la nécessité d'uniformiser les techniques d'analyse et la présentation des résultats en vue d'une meilleure compréhension du problème au niveau régional.

10) Implications des modifications climatiques prévues dans la région méditerranéenne

Suite à la décision de la quatorzième session du Conseil d'administration du PNUE sur "les modifications du climat mondial" (UNEP/GC/DEC/14/20), le Centre d'activité du Programme pour les océans et les zones côtières (CAP/OZC) du PNUE a lancé et appuyé un certain nombre d'activités destinées à évaluer l'impact potentiel des modifications climatiques et à aider les gouvernements à identifier et appliquer des mesures de riposte appropriées qui pourraient atténuer les conséquences négatives de l'impact.

En 1987, des Groupes d'étude sur les implications des modifications climatiques ont été créés pour six régions couvertes par le Programme des mers régionales du PNUE (Méditerranée, Caraïbes, Pacifique Sud, mers de l'Asie de l'Est, mers de l'Asie du Sud et Pacifique Sud-Est).

Au départ, les Groupes d'étude avaient pour objet de préparer des vues d'ensemble régionales et des études de cas spécifiques de sites sur l'impact possible des modifications climatiques prévues sur les écosystèmes, ainsi que sur les structures socio-économiques et les activités des régions correspondantes.

En Méditerranée, six études spécifiques de sites ont été préparées (deltas du Nil, du Pô, du Rhône et de l'Ebre, golfe Thermaïque et Garaet el Ichkeul/lac de Bizerte).

Les études régionales méditerranéennes et les études spécifiques de sites préparées par le Groupe d'étude méditerranéen ont été présentées à la réunion de Split (3-8 octobre 1988) (UNEP(OCA)/WG.2/25).

Une vue d'ensemble des implications des modifications climatiques prévues dans la région méditerranéenne, basée sur les résultats des études préparées par le Groupe d'étude méditerranéen, a été publiée (Rapports sur les mers régionales du PNUE, n° 103 et Série des rapports techniques du PAM, n° 27). La version revue de certaines communications

du Groupe d'étude méditerranéen sera publiée dans un livre à paraître d'ici la fin de 1989 aux éditions Pergamon Press.

L'étude de cas sur le delta du Nil a été présentée au séminaire national (Le Caire, 27-28 décembre 1988, PNUE, 1989). L'étude de cas sur le delta du Pô et la lagune de Venise sera présentée les 24-26 mai 1989 à un séminaire national. Les études de cas sur le delta de l'Ebre et le golfe Thermaïque seront présentées à des séminaires nationaux respectifs en septembre 1989, et les études sur le delta du Rhône/golfe de Lion et Garaet el Ichkeul/lac de Bizerte d'ici la fin de 1989.

La mise au point d'un scénario climatique pour la région méditerranéenne, avec des détails sous-régionaux, est en cours et elle sera achevée d'ici la fin de 1990.

11) Rapport sur l'état de la pollution du milieu marin en Méditerranée

Un rapport sur l'état du milieu marin en Méditerranée a été établi par un Groupe d'étude créé en consultation entre le Centre d'activité du Programme pour les océans et les zones côtières (CAP/OZC) du PNUE et l'Unité de Coordination d'Athènes. Le Groupe d'étude se composait d'experts et de membres de l'Unité. Le rapport a été établi avec l'appui financier du CAP/OZC et été publié comme n° 28 de la Série des rapports techniques du PAM. Le rapport traite des principaux caractères de la région, comporte des renseignements sur les contaminants marins, les activités humaines affectant la mer Méditerranée, les effets biologiques, les stratégies de prévention et de lutte dans le cadre du PAM, les implications des modifications climatiques dans la région méditerranéenne, le coût de la lutte antipollution ainsi qu'un résumé.

6. Prévention et lutte contre la pollution par les navires

a) Protocole relatif aux situations critiques

Pour renforcer les capacités des Etats côtiers de la Méditerranée à parer la pollution occasionnée par les hydrocarbures et autres substances nocives, notamment en cas de situation critique, le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC) a mené diverses activités au cours de la période considérée conformément au plan de travail approuvé. Les activités suivantes ont été centrées sur l'organisation de cours de formation (générale/pratique) à la lutte contre la pollution par les hydrocarbures et sur l'actualisation de la documentation principale (Inventaire des participants, Lexique de terminologie antipollution marine, etc.):

1) Études et enquêtes:

- L'expert technique du ROCC a participé à une mission d'étude de secteurs maritimes organisée par le Programme environnemental pour la Méditerranée de la Banque Mondiale dans trois pays méditerranéens (Algérie, Yougoslavie, Turquie) du 26 mai au 17 juin 1988.

Un rapport technique a été établi par l'expert technique du ROCC.

- Le ROCC a publié et diffusé, en janvier 1989, sa version annuelle mise à jour de la Liste des alertes et accidents en Méditerranée.

2) Réunions, séminaires, ateliers, voyages d'étude, cours de formation, octrois de bourses entrepris ou en préparation

Cours de formation organisés et partiellement financés par le ROCC

Le cours de formation MEDIPOL 88 s'est déroulé du 8 au 18 mars 1988. Comme pour les MEDIPOL précédents, il s'agit d'un cours de formation générale sur la lutte contre la pollution marine organisée chaque année par le ROCC dans ses locaux de Malte. Pour la première fois, le programme était étendu aux substances nocives autres que les hydrocarbures. La CEE a apporté son appui financier à la participation de 11 ressortissants de pays de la CEE (7 de pays méditerranéens, 4 de pays non méditerranéens). Le ROCC a appuyé financièrement 10 participants provenant de pays méditerranéens. Six participants provenant de l'Italie (1), de la Grèce (1), de la Libye (2) et du Koweït étaient appuyés financièrement par leurs sociétés pétrolières.

Le cours de formation pratique MEDEXPOL 88 sur les techniques de confinement et de récupération en mer s'est déroulé à Ercolano, Italie, du 28 septembre au 4 octobre 1988. Il était organisé avec l'appui logistique de CASTALIA S.p.A. (Società Italiana per l'Ambiente) et les dépenses étaient partagées entre le Centre et la Communauté économique européenne (CEE) sur la base de 50/50.

3) Cours de formation organisés en coopération avec le ROCC:

Un cours de formation sur la prévention, la lutte et la riposte contre la pollution marine, organisé par l'Académie arabe des transports maritimes (AMTA) avec l'appui technique du ROCC s'est tenu à Alexandrie, Egypte, du 12 au 19 novembre 1988.

4) Ateliers et cours de formation en préparation (appuyés financièrement par le ROCC):

Atelier sur la lutte contre la pollution accidentelle par les substances nocives:

Suite à la décision des Parties contractantes (voir UNEP/IG.74/5, section II, M), il sera organisé un Atelier aux fins d'offrir à ses participants une vue d'ensemble des problèmes liés au transport maritime de substances nocives et aux déversements accidentels, ainsi que d'examiner et d'approuver des recommandations concernant:

- les mesures qui devraient être prises pour combattre la pollution accidentelle de la mer Méditerranée par des substances nocives;
- les fonctions du Centre;
- le plan de travail des activités à venir.

L'Atelier aura lieu à Malte du 22 au 26 mai 1989. Les documents de travail de la réunion ont été établis et distribués aux Structures focales et aux participants de l'Atelier (ROCC/WG.1/3 - Introduction au programme et conférences portant sur les problèmes liés au transport maritime de substances nocives; ROCC/WG.1/4 - Conclusions et recommandations proposées par le ROCC concernant la pollution accidentelle de la mer Méditerranée par les substances nocives, et notamment des propositions sur les fonctions du Centre et sur un plan de travail des activités à venir).

5) Etat des documents, rapports, manuels et lignes directrices en préparation

- i) ROCC INFO 20 et 21 ont été publiés et diffusés en janvier 1988 et juin 1988 respectivement. Le prochain numéro est actuellement en préparation et sera prêt à être diffusé en mai 1989.

- ii) Une édition mise à jour de l'"Inventaire pour la Méditerranée des participants aux cours de formation sur la lutte contre la pollution marine" a été diffusée en avril 1988. Une nouvelle édition, actuellement en préparation, comprendra la répartition des coûts de participation par pays et par cours de formation afin d'offrir un tableau clair des efforts déployés par le ROCC pour la formation de personnel des Etats côtiers méditerranéens.
- iii) Une nouvelle édition bilingue, enrichie et mise à jour du "Lexique de terminologie antipollution marine" a été diffusée en juin 1988.
- iv) La quatrième édition du "Guide de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures en Méditerranée" a été publiée en juillet 1988. Il y a été inséré une section consacrée aux substances nocives autres que les hydrocarbures. Le titre de cette édition, qui englobe désormais la pollution marine accidentelle dans son ensemble, a été modifié.
- v) Un nouvel inventaire des "experts en matière de lutte contre la pollution marine" pour la région méditerranéenne a été diffusé en septembre 1988.
- vi) La troisième édition du "Catalogue d'équipements et produits de lutte antipollution" a été diffusée en mars 1989. On y a inséré les nouveaux produits mis sur le marché au cours des deux dernières années et supprimé ceux qui ont été retirés. La liste des fabricants et des distributeurs a également été mise à jour et corrigée.

Tous ces documents sont établis dans les deux langues officielles du Centre, à savoir l'anglais et le français.

6) Etat de réalisation d'autres activités

- i) Au départ en retraite de M.M. Voirin, M. J.C. Sainlos a été nommé directeur. Suite à la décision du Bureau, le poste de directeur adjoint a été supprimé le 31 décembre 1988 et un chimiste est en cours de recrutement.

- ii) Exercice d'alerte et de communication: au cours de la semaine du 6 au 9 mars 1989, le Centre a organisé un exercice d'alerte et de communication en vue de tester le niveau de capacité opérationnelle des pays méditerranéens à communiquer avec le Centre et entre eux-mêmes ainsi qu'à coopérer dans le cas d'un accident grave de pollution.
- iii) A la demande de la Yougoslavie, le Centre a fourni une assistance pour la mise au point finale du Plan national d'urgence de ce pays. L'expert technique du Centre s'est rendu en Yougoslavie à cette fin du 28 février au 5 mars 1989.
- iv) Le directeur du Centre a effectué des visites dans plusieurs pays: Yougoslavie - 17 février 1989; Grèce - 22 février 1989; Turquie - 23 février 1989; France - 30 mars 1989; Italie - 31 mars 1989; et Commission de la CEE - 26 novembre 1988. Ces visites avaient principalement pour objet d'établir un contact personnel direct avec les Structures focales du ROCC et d'examiner le but de la coopération régionale et les objectifs du Centre à cet égard ainsi qu'à présenter l'Atelier de mai 1989 et à souligner son importance. Le directeur saisira toutes les occasions de se rendre dans les autres pays de la région d'ici la fin de l'année.

7) Problèmes rencontrés

- i) Le Centre a été confronté au fait qu'il n'a pu se procurer un équipement adéquat pour le traitement de texte et le traitement des données ainsi que pour les communications. L'équipement informatique actuel du Centre (1 OIS WP et 1 Wang PC) est loin d'être suffisant pour répondre aux tâches dont il doit s'acquitter. Le retard apporté à l'approbation des fonds pour l'acquisition de matériel supplémentaire a inutilement aggravé la situation. Le Centre est en train de procéder à l'achat de matériel supplémentaire (1 IBM PC/AT compatible et une télécopie - en première priorité). Les capacités du Centre en matière de traitement de texte, de traitement de données et de photocopie ainsi que de communications doivent être développées progressivement afin d'atteindre le niveau adéquat requis ainsi qu'il a été proposé par l'informaticien de l'Unité MED.

- ii) En raison de la suppression du poste de directeur adjoint (administration et finances), un changement d'ordre organisationnel est intervenu à compter du 1er janvier 1989. Sous la supervision directe du directeur, les fonctions administratives ont été réparties entre les agents des services généraux. Le directeur a demandé à l'OMI d'envoyer un fonctionnaire de la section du personnel de cette organisation afin d'apporter son concours à l'organisation du ROCC. Cette visite a eu lieu du 5 au 10 mars 1989. Le rapport de la mission sera officiellement transmis prochainement; il comportera une proposition de définition et classement nouveaux des emplois pour le personnel des services généraux.
- iii) Les négociations en vue de la signature d'un accord de siège entre le gouvernement maltais et l'OMI ont été rouvertes et cette question est en cours d'examen pour le moment. Au cours de ces négociations, il a été explicitement signalé par le représentant maltais que son gouvernement s'engageait à fournir de nouveaux locaux au ROCC avec les mêmes installations et aux mêmes conditions si le Centre devait déménager à l'avenir. Cet engagement du gouvernement maltais sera inscrit dans l'accord de siège.

b) Installations portuaires de réception

- 1) L'aménagement d'installations de réception des eaux de ballast sales et autres résidus huileux provenant des navires-citernes et autres navires dans les ports de la Méditerranée était l'un des dix objectifs retenus par les Parties contractantes (Gênes, septembre 1985) à réaliser en priorité au cours de la deuxième décennie du Plan d'action pour la Méditerranée (Déclaration de Gênes). En outre, conformément à la Convention MARPOL (73/78), le rejet d'eaux de ballast sales est interdit dans des zones spéciales telles que la mer Méditerranée.

Le premier exemple concret sur la voie de la réalisation de cet objectif a consisté en l'étroite collaboration instaurée entre l'Unité de coordination, la Communauté économique européenne et les autorités nationales et locales de Yougoslavie, de Grèce et de Tunisie, sous forme de l'aménagement d'installations de réception à Rijeka, Patras et Tunis respectivement. Il a été amorcé avec l'Égypte une consultation qui n'est pas encore parachevée et qui concerne l'aménagement

d'installations de réception à Port Saïd. Le nouveau programme environnemental envisagé pour la Méditerranée qui a été lancé par la Banque Mondiale ainsi que l'intérêt exprimé par la Banque européenne d'investissement conjointement au programme de la CEE pour la protection de l'environnement en Méditerranée (MEDSPA) pourraient constituer de nouvelles instances d'assistance financière aux Etats côtiers soucieux d'aménager des installations portuaires de réception.

- 2) En vue d'obtenir des renseignements sur la situation actuelle et les besoins des Parties contractantes en matière d'installations portuaires de réception (permanentes ou flottantes), une lettre a été adressée à tous les pays le 7 mars 1988 afin de solliciter d'eux davantage d'informations sur les installations existantes et potentielles, les coûts, le calendrier et les problèmes rencontrés. Seuls quatre pays ont envoyé leur réponse (Algérie, Grèce, Turquie et Malte).
- 3) Afin de souligner le manque actuel d'installations appropriées de réception, des journées d'étude ont été organisées par l'HELMPEPA et l'OMI au Pirée, Grèce, les 28 et 29 novembre 1988, avec la participation de compagnies de navigation, d'associations de gens de mer, de sociétés pétrolières internationales, d'organismes publics, de sociétés de classement et des établissements financiers maritimes. Les journées d'étude ont adopté une résolution invitant instamment la communauté maritime internationale à appliquer efficacement la Convention MARPOL 73/78 à une échelle véritablement mondiale et notamment à prendre de nouvelles initiatives pour combler le manque actuel d'installations appropriées de réception grâce:
 - aux efforts renouvelés des Parties à MARPOL 73/78 visant à remplir leurs obligations à l'égard de leurs propres ports et à fournir une assistance par le biais de mécanismes d'aide multilatéraux et bilatéraux;

- à la promotion de mécanismes financés au niveau international et mettant en jeu des pays exportateurs de pétrole ainsi que des secteurs de financement tant privés que publics, selon le cas, pour la conception et la construction d'installations portuaires de réception dans des "zones spéciales" qui ont été identifiées comme l'entrave la plus grave à l'application de l'annexe I de MARPOL 73/78.

7. Protection du patrimoine méditerranéen commun

a) Protocole relatif aux aires spécialement protégées

Le Centre d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP) a, en 1988/1989, mené ses activités conformément au plan de travail approuvé. En particulier, les activités ci-après ont été réalisées:

1) **REPertoire DES AIRES PROTEGEES MARINES ET COTIERES DANS LA REGION MEDITERRANEENNE**

La version anglaise de la première partie du Répertoire des aires protégées existantes (celles d'intérêt écologique ou biologique) a été achevée en novembre 1988 et soumise à l'Unité de coordination pour son édition. Elle sera publiée et distribuée comme n° 26 de la Série des rapports techniques du PAM. La version française sera prête vers le milieu de l'année 1989.

2) **BANQUE DE DONNEES INFORMATISEE SUR LES AIRES, EXPERTS ET MATERIELS DE REFERENCE**

La banque de données informatisée n'a guère progressé comparativement aux quantités importantes de données adressées au Centre; il faut l'attribuer au fait que le poste de documentaliste demeure vacant.

3) **BULLETIN DU CENTRE: SPA NEWS**

Les numéros 2 et 3 du bulletin du Centre ont été publiés en juillet et en décembre 1988 respectivement. Une version arabe du numéro 3 a également été publiée par le PNUE, Athènes. Deux numéros sont prévus pour 1989.

4) PLAN D'ACTION POUR LA PRESERVATION DU PHOQUE MOINE

Le Plan d'action pour la préservation du phoque moine méditerranéen a été examiné par les experts et soumis à la réunion du Comité scientifique et technique en 1988. Il s'agit d'un plan de référence à l'usage des gouvernements, du Centre et de nombreuses autres organisations en matière de protection du phoque moine.

5) PLAN D'ACTION POUR LA PRESERVATION DES TORTUES MARINES

Une réunion des Structures focales pour les aires spécialement protégées et d'experts provenant de divers pays est prévue du 4 au 6 juillet 1989 à Nicosie (Chypre). La réunion analysera la situation et examinera la version provisoire du Plan d'action pour la préservation des tortues marines méditerranéennes. La version finale du Plan sera soumise à la prochaine réunion des Parties contractantes (octobre 1989).

6) LEGISLATION

Depuis 1988, une synthèse de la législation des pays méditerranéens en matière d'environnement est en cours d'élaboration. Jusqu'à ce jour, 175 textes ont été analysés et les informations introduites en ordinateur. Les données pertinentes sont constamment tenues à jour. Le prochain objectif (1990) consiste à établir des lignes directrices sur la législation nécessaire à l'application du Protocole et à la création d'aires spécialement protégées marines et côtières.

7) ARCHEOLOGIE SOUS-MARINE

Une synthèse des organismes, instituts et chercheurs actifs dans ce domaine a été achevée. Un manuel contenant les méthodes et équipements nécessaires pour l'archéologie sous-marine est en voie d'achèvement; en outre, on est en train de lui adjoindre une revue d'ensemble des législations nationales concernant l'archéologie sous-marine.

8) LIVRE ROUGE SUR LES PLANTES MARINES

Pendant la période 1988-1989, un groupe d'experts a été constitué en vue d'analyser l'état actuel de la flore marine en Méditerranée et de préparer un livre rouge sur les plantes marines menacées. Plus concrètement, la réunion d'un groupe d'experts a été prévue du 12 au 17 juin 1989 à Marseille, France; la version française du Livre rouge est prévue pour la fin de l'année 1989.

9) TORTUES DE MER - ETUDES SUR LE TERRAIN - COURS DE FORMATION

Une étude sur le terrain de la situation de la tortue de mer a eu lieu en 1988 en Tunisie. Une étude semblable se déroulera en juillet-août 1989 en Algérie et au Maroc. A la demande des autorités turques, une visite a été organisée dans la zone de Dalyan afin d'évaluer la situation actuelle et de proposer des mesures de gestion. Un cours de formation à la surveillance et à la gestion des sites de reproduction des tortues de mer se tiendra à Chypre entre le 25 juillet et le 8 août 1989. Le Centre couvrira les frais de 4 participants désignés par les Etats.

10) SELECTION DE ZONES A PROTEGER

En septembre 1988, la troisième réunion d'experts sur l'identification et la protection d'au moins 50 nouveaux sites ou réserves côtières et marines d'intérêt méditerranéen (Déclaration de Gênes) s'est tenue à Tunis pour déterminer les aires nécessitant une protection en raison de leur intérêt régional et national. 55 sites ont été sélectionnés. Un document en cours de préparation énumérera les aires retenues, celles qui sont recommandées par d'autres groupes de spécialistes et celles qui sont envisagées par les Etats.

11) ASSISTANCE AUX PAYS - ACTION CONCERTEE - ETUDES SUR LE TERRAIN

L'assistance aux pays pour la mise au point de programmes nationaux de protection de l'environnement, pour la sélection, la création et la gestion d'aires protégées est octroyée à leur demande. Des activités ont été amorcées avec la

Turquie, la Syrie, la Libye, la Grèce et Malte. Certains programmes sont menés en coopération avec d'autres composantes du PAM, comme par exemple pour la Syrie et l'île de Rhodes (Grèce) (projets pilotes du PAP relatifs à des zones côtières) ou avec d'autres organisations actives en Méditerranée (UICN-WWF).

b) 100 sites historiques

En application de l'un des dix objectifs assignés par les Parties contractantes au cours de leur cinquième réunion ordinaire (Gênes, septembre 1985) qui a trait à l'identification et la protection d'au moins 100 sites historiques côtiers d'intérêt commun, et en coopération avec le gouvernement français (ministères des Affaires Etrangères, de la Culture, de l'Environnement, et la Ville de Marseille), une réunion des fonctionnaires responsables des 100 sites historiques côtiers d'intérêt commun pour la Méditerranée a été organisée à Marseille, du 19 au 21 janvier 1989. La réunion a examiné, remanié et approuvé les lignes directrices élaborées conjointement par le CAR/PAP et l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille. Sur la base de ces lignes directrices et au sein du réseau qui a désormais été implanté, l'échange d'informations, l'identification de projets et la formulation d'avis sur ceux-ci ainsi que la recherche de sources de financement seront favorisés. Soixante-dix participants provenant de 17 pays, y compris l'Albanie, assistaient à la réunion. Le maire de Marseille a offert d'héberger un secrétariat restreint du réseau. Une proposition écrite sera soumise à la prochaine réunion des Parties contractantes (octobre 1989). Le maire de Naples et le représentant de Thessalonique ont offert d'accueillir respectivement les deux prochaines réunions du réseau.

8. Gestion écologiquement rationnelle de la zone littorale méditerranéenne

a) Base de données concernant l'environnement et le développement méditerranéens

- 1) Le rapport principal du Plan Bleu intitulé "Avenirs du Bassin méditerranéen, environnement et développement 2000-2025" a été achevé, publié en anglais et en français, et présenté à la réunion du Comité socio-économique (Athènes, 27-29 septembre 1988). Le rapport de synthèse à l'intention des

décideurs, établi en anglais, arabe et français sur la base du rapport principal du Plan Bleu, a été présenté au Comité. Il contient également les suggestions pour l'action formulées dans le rapport principal. Il a déjà fait l'objet d'une large diffusion.

- 2) Les résultats des scénarios du Plan Bleu ont été présentés au public et au mass médias à l'occasion de deux conférences de presse. La première s'est tenue à Athènes conjointement avec la réunion du Bureau élargi (1er novembre 1988). La deuxième conférence de presse a eu lieu au Caire le 20 novembre 1988 au cours de la Conférence ASPEN sur la Méditerranée. Il est envisagé de présenter les résultats lors de conférences de presse analogues à Rome et à Paris en 1989.
- 3) Le président du CAR/PB, avec l'aide des rédacteurs, a pris toutes les mesures appropriées pour que soient finalisées les versions anglaise et française du rapport principal en vue de la publication de celui-ci. Le texte des deux versions a été totalement révisé sur le plan rédactionnel, les éclaircissements appropriés y ont été apportés, les diverses parties de l'ouvrage ont été renouvées et les répétitions éliminées. En outre, toutes les figures et tous les tableaux ont été refaits pour la publication. Le président du CAR/PAB a entrepris de rechercher un éditeur anglais et un éditeur français afin d'assurer une diffusion commerciale du rapport au niveau mondial. Les négociations entamées avec l'aide d'un office central d'éditions sont prometteuses.
- 4) Les travaux menés sur les rapports thématiques ont progressé. Leur préparation sera achevée d'ici la fin 1989 selon un calendrier présenté au Comité. Toutefois, les rapports sur la préservation, les pêches et l'eau en sont à leur stade final d'élaboration; ceux sur l'agriculture, l'arrière-pays et les îles en sont à un stade avancé.
- 5) La base de données annotée du Plan Bleu est en cours de transfert à Athènes. La mise à jour des données se poursuit tout au long de l'année 1989, tant pour la partie socio-économique que pour la partie environnementale.

- 6) Etant donné le travail requis pour achever la publication du rapport principal et du rapport de synthèse ainsi que pour organiser le séminaire technique, il a fallu ajourner l'assistance directe octroyée aux pays dans le cadre de visites. Cette assistance sera fournie sur demande dans le cadre du programme 1989.
- 7) Du 5 au 7 octobre 1988, le consultant scientifique a présenté le Plan Bleu au séminaire sur la planification énergétique dans le Bassin méditerranéen organisé conjointement par la CEE et la Direction générale de l'énergie de Tunisie, à Tunis.
- 8) Du 5 au 7 octobre 1988, M. Michel Grenon a organisé un séminaire sur les perspectives du gaz naturel dans le Bassin méditerranéen; à cette occasion, il a effectué une présentation liminaire du Plan Bleu.
- 9) Les 17 et 18 octobre 1988, M. Michel Batisse a participé à un séminaire organisé par la Fondation Aurelio Peccei à Erice (Sicile) et est intervenu dans le débat sur les activités du Plan Bleu qui s'est déroulé à cette occasion.
- 10) Le 14 novembre 1988, M. Mostafa K. Tolba a remis à M. Michel Batisse et au commandant Cousteau les insignes du Palmarès mondial de l'écologie lors d'une cérémonie organisée au Bureau de l'industrie et de l'environnement du PNUE à Paris; le rapport de synthèse du Plan Bleu a été distribué à cette occasion.
- 11) Les 19 et 20 janvier 1989, M. Batisse a présenté le Plan Bleu lors d'une réunion sur les 100 sites culturels méditerranéens organisée à Marseille.
- 12) Le 15 février 1989, M. Grenon a présenté les activités du Plan Bleu à une réunion de la Commission de l'environnement du Comité économique et social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tenue à Marseille; il a également effectué une présentation similaire à une réunion préparatoire du Forum méditerranéen sur la coopération en Méditerranée organisée par l'Association des échanges méditerranéens et, le 21 mars 1989, il a donné une conférence à des étudiants du second cycle de l'université de Nice sur la méthodologie de la prospective et ses applications dans le Bassin méditerranéen.

- 13) Lors de sa réunion à Athènes (14-15 mars 1989), le Bureau des Parties contractantes a examiné une nouvelle proposition qui lui était soumise par le vice-président français à propos de l'après-Plan Bleu. La proposition énonce la création d'un "Observatoire de la Méditerranée" avec un personnel restreint et un budget de 300.000 dollars E.U. Cet observatoire s'attacherait à la mise à jour des données en accordant la priorité à l'environnement des zones côtières, aux évolutions technologiques, aux programmes de formation, etc. utiliserait ces données pour des exercices de planification de zones côtières et de scénarios nationaux et régionaux. La France soumettrait, à un stade ultérieur, une estimation de sa contribution à l'opération de l'observatoire qui doit encore fonctionner sous les auspices du Centre d'activités régionales du Plan Bleu. Le Bureau a recommandé que les propositions de budget pour l'exercice biennal 1990/1991 prennent en compte le montant estimatif des dépenses liées aux activités de l'après-Plan Bleu. Il a aussi pris note de l'engagement du gouvernement français d'apporter une contribution de contrepartie sous forme de la création d'un observatoire à Sophia Antipolis.
- 14) Le séminaire technique sur la méthodologie et les résultats des scénarios s'est tenu à Sophia Antipolis, France, du 22 au 26 mai 1989. Il avait pour objet de réunir des scientifiques responsables de scénarios nationaux afin qu'ils échangent leurs idées et leurs enseignements sur les scénarios nationaux et méditerranéens ainsi que sur la méthodologie de construction des scénarios. Les résultats du séminaire seront présentés à la réunion conjointe.

b) Planification et gestion du littoral

Les activités du PAP au cours de la période 1988 - mai 1989 ont été menées conformément aux plans de travail approuvés pour les diverses actions prioritaires.

Ces activités ont été centrées sur la mise en oeuvre d'actions pratiques orientées vers la planification intégrée et la gestion écologiquement rationnelle des zones côtières de la Méditerranée.

La part de la composante "planification intégrée" s'est progressivement accrue dans le programme tandis que d'autres actions prioritaires ont été axées sur l'établissement de documents méthodologiques et que la formation a été dirigée sur l'application pratique de leurs résultats au cours de la planification intégrée et de la gestion des zones côtières.

Généralités

- 1) Alors que les activités antérieures du PAP étaient orientées vers les enquêtes et les études de cas sur les questions prioritaires sélectionnées, au cours de la période 1988-mai 1989 le PAP s'est attaché avant tout aux points suivants:
 - nouveau développement et renforcement du réseau PAP d'experts et d'institutions représentant tous les pays méditerranéens de la manière la plus équitable possible;
 - établissement de documents méthodologiques, de lignes directrices et de guides pratiques;
 - établissement de documents destinés aux cours de formation et organisation d'une formation centrée sur l'application pratique des connaissances et des enseignements sous des conditions méditerranéennes spécifiques;
 - organisation de séminaires et de journées d'étude basés sur des documents méthodologiques et aboutissant à des actions pratiques;
 - mise au point et exécution de projets de coopération dans les domaines de la réduction des risques sismiques, de la cartographie et de la mesure de l'érosion des sols ainsi que de la planification et de la gestion écologiquement rationnelles de l'aquaculture en Méditerranée.
- 2) Lors de l'élaboration et de l'exécution des programmes, le CAR/PAP s'est efforcé à remplir son rôle spécifique de catalyseur et il a bénéficié de l'appui généreux d'administrations dans un certain nombre de pays (Italie: projet de coopération sur la réduction des risques sismiques; Espagne - ICONA: projet de coopération sur la cartographie et la mesure de l'érosion des sols; Espagne - CIOEMAT: réseau de coopération sur les sources renouvelables d'énergie; Malte: projet sur la gestion des ressources en eau;

Chypre, Egypte, Maroc: préparation d'évaluations d'impact sur l'environnement pilotes; France - CEFIGRE: stage de formation sur le fonctionnement et l'entretien des stations d'épuration de déchets liquides; France - Municipalité de Marseille: (a) actions concernant les 100 sites historiques d'intérêt commun pour la Méditerranée, et (b) préparation d'une formation sur une approche écologiquement rationnelle en matière de planification et de conception de stations d'épuration d'eaux usées pour d'importantes villes côtières de la Méditerranée; Syrie, Turquie, Yougoslavie et Grèce: préparation et exécution des projets pilotes du PAP. Le CAR/PAP a également bénéficié d'un appui complet du CAP/OZC du PNUE dans la préparation et l'exécution de l'action relative aux questions de l'évaluation d'impact sur l'environnement et dans la formation à l'application de l'ARC/INFO au cours du processus de planification.

- 3) En outre, le CAR/PAP s'est efforcé de s'assurer la coopération et, autant que possible, la participation des programmes du PAM et du PNUE, des organisations des Nations Unies et des institutions et organisations internationales concernées, ce qui a permis l'utilisation des connaissances acquises au niveau international en évitant que les efforts ne se recourent ou se chevauchent et a assuré un usage rationnel des fonds.
- 4) La pratique d'organiser certains séminaires ou ateliers en dehors des bureaux du CAR/PAP s'est poursuivie, vu les résultats encourageants obtenus dans la promotion des activités du PAM et du PAP chez les pays hôtes, et vu aussi qu'un nombre important d'experts locaux ont eu l'occasion de prendre part à ces manifestations scientifiques.
- 5) La consolidation du Centre s'est poursuivie. Il convient de mentionner que l'Assemblée Fédérale de Yougoslavie a adopté la loi du Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires en janvier 1989. Ce cadre juridique régit le fonctionnement du Centre et rend possible la signature de l'accord entre le gouvernement hébergeant le Centre et le PNUE sur le rôle et les fonctions du Centre.
- 6) Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du Programme ont résulté du manque actuel de ressources du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée. Par conséquent, certaines activités qui avaient été envisagées pour 1988 ont dû être ajournées. Comme le document de projet doit rendre compte des changements, un certain nombre de révisions ont été apportées à ce dernier, entraînant une charge supplémentaire pour le personnel restreint du Centre.

- 7) Les productions des diverses actions prioritaires ont été triées, et certaines d'entre elles retenues pour traduction en anglais/français et arabe. Bon nombre de ces productions ont donné lieu à une synthèse et une publication dans la Série des rapports techniques du PAM. Une liste des documents du PAP émis au cours de la période 1985-mars 1989 a été adressée à toutes les Structures focales du PAP.

Résultats obtenus dans le cadre des actions prioritaires

On procède ci-après à une revue des résultats les plus importants obtenus dans le cadre des diverses actions prioritaires, et l'on trouvera à l'annexe I une liste détaillée des documents de référence disponibles.

- 1) Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes

Le document "Cadre méthodologique commun pour le processus de la planification intégrée et de la gestion des zones côtières méditerranéennes" a été rédigé, puis présenté et examiné à la réunion d'Izmir en juin 1988. Ultérieurement, il a été diffusé et a servi de base méthodologique aux activités à venir.

Des documents de formation à la planification intégrée ont été rédigés et ont servi à la formation dans le cadre des projets pilotes par pays du PAP. Un programme de formation a été préparé sur l'utilisation d'un logiciel approprié et d'un ordinateur PC dans le processus de planification sous des conditions méditerranéennes.

Des préparatifs ont eu lieu en vue d'introduire la planification intégrée dans le projets pilotes par pays du PAP, et des études initiales ont été effectuées au sujet de nouveaux projets pilotes potentiels.

- 2) Application de l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE) dans le développement des zones côtières méditerranéennes

En coopération avec le CAP/OZC et le MED POL, une méthode pratique d'EIE a été élaborée pour application dans les pays méditerranéens, de même qu'ont été rédigées des lignes directrices pour la préparation d'EIE pour les marinas, les complexes touristiques, les stations d'épuration d'eaux usées et les émissaires sous-marins. En coopération avec des experts nationaux et sur la base de ces

documents, deux EIE pilotes ont été préparées à Chypre, et une réunion d'experts a été organisée pour la présentation et l'évaluation de ces EIE. La même réunion a également évalué et amendé la méthode pratique et les lignes directrices.

A l'heure actuelle et sur la même base, trois EIE pilotes sont en préparation au Maroc et deux en Egypte.

En coopération avec le CAP/OZC et sous l'orientation de celui-ci, une réunion interrégionale sur l'application des EIE est également en préparation et se tiendra en novembre 1989 au Caire et à Alexandrie.

3) Gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières isolées de la Méditerranée

En coopération avec des institutions du pays hôte, la proposition de projet sur la gestion des ressources en eau de l'île de Malte a été établie, l'appui financier extérieur a été assuré, un appel d'offres international a été lancé et l'aspect technique des offres reçues a été analysé. Dans le cadre de cette activité, on a accordé une attention toute particulière à l'établissement d'un modèle général des couches aquifères pour les îles de la Méditerranée qui servira à des fins de formation.

Des lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées urbaines à des fins agricoles dans les pays méditerranéens sont en cours de préparation en coopération avec la FAO et l'OMS.

L'élaboration d'un Manuel sur la gestion des ressources en eau dans les îles et les zones côtières de la Méditerranée a dû être ajournée en raison du manque de fonds.

4) Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens

Des documents méthodologiques ont été préparés, et une réunion technique a été organisée sur la méthodologie d'analyse du développement spatial des sites historiques méditerranéens. Une réunion est en préparation sur l'évaluation et l'amélioration du patrimoine architectural urbain.

Des "Lignes directrices pour l'étude, la protection, la planification et la gestion des sites historiques méditerranéens" ont été préparées et présentées à la réunion sur les 100 sites historiques d'intérêt commun pour la Méditerranée qui s'est tenue à Marseille en janvier 1989.

Un projet de synthèse des documents méthodologiques sur la préparation d'une enquête architecturale, l'analyse de l'état actuel et du développement spatial des sites historiques méditerranéens a également été préparé et doit être présenté à un atelier qui se tiendra en octobre 1989.

5) Aménagement du territoire dans les zones sismiques

La version finale du projet sur la réduction des risques sismiques dans la région méditerranéenne a été établie en coopération avec l'UNDRO et le PNUD. La première réunion du Comité directeur du projet a été organisée à Gênes en avril 1988. Avec l'appui du gouvernement italien et de la municipalité, Gênes est devenue le siège du projet, et l'exécution de ce dernier a démarré comme projet du PNUD. Dans le cadre de sa contribution à ce projet, le PAP est en train d'établir des documents sur l'application de mesures d'atténuation des risques sismiques au cours du processus de planification intégrée.

6) Promotion de la protection des sols en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement des zones côtières méditerranéennes

Cette action s'est développée comme projet de coopération distinct hébergé par l'Espagne et l'ICONA (Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza, Madrid), en coopération avec l'ACSAS, la FAO et le PNUE.

En 1988, un certain nombre de rapports et de documents méthodologiques sur la cartographie et la mesure de l'érosion ont été préparés et présentés aux Journées d'étude sur l'état de l'érosion pluviale (Murcia, novembre 1988). Deux réunions d'experts ont également été organisées en mars 1989 et elles ont procédé à l'élaboration du programme d'exécution de la 1ère phase du projet (1990-91) ainsi qu'à la conception de la 2e phase (1992-95). La version finale du document de projet est en préparation (réunion interorganisations, Split, mai 1989). Des activités préparatoires ont commencé pour la sélection des zones pilotes et pour l'organisation de journées d'étude qui conclueront la phase préparatoire du projet (Malaga, novembre 1989).

7) Collecte, élimination et gestion des déchets solides et liquides

Un "Guide pratique pour la gestion écologiquement rationnelle des rejets de déchets liquides dans la mer Méditerranée" est en cours de traduction en français, tandis qu'un "Guide pratique pour la gestion des déchets solides urbains dans les pays riverains de la Méditerranée" est en cours de traduction en anglais. Une réunion technique chargée d'évaluer ces documents est en cours d'organisation (Split, septembre 1989).

En coopération avec le CEFIGRE (France), il a été préparé des documents destinés au cours de formation sur la gestion et l'entretien des stations d'épuration des eaux usées urbaines en Méditerranée, et le premier cours consacré à ce sujet a été organisé en décembre 1988. Les préparatifs du deuxième cours ont lieu actuellement, et notamment la traduction des documents en français. Un cours sur la réutilisation des eaux usées est également en préparation (il se tiendra en décembre 1989 ou janvier 1990).

En coopération avec la municipalité de Marseille, il est actuellement préparé un cours sur une approche environnementale de la planification et de la conception de stations d'épuration de déchets liquides pour les villes importantes de la Méditerranée.

8) Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement

Il s'est tenu à Split, en février 1988, une réunion d'experts pour l'élaboration d'un projet des lignes directrices concernant une approche environnementale de la planification et de la gestion du développement touristique dans les zones côtières de la Méditerranée; des documents spécifiques de 6 pays ont été préparés ainsi qu'un projet de lignes directrices. Un atelier est en cours d'organisation pour la présentation et l'évaluation des lignes directrices (Split, mai 1989).

9) Planification et gestion écologiquement rationnelles de l'aquaculture dans les conditions méditerranéennes

Une proposition de projet de coopération pour cette action prioritaire a été élaborée conjointement avec la FAO et le MEDRAP en 1987. Etant donné que ce projet nécessite un appui financier extérieur considérable, il a été offert à l'une

des Parties contractantes de l'héberger. Bien que toutes les initiatives possibles aient été prises, une réponse définitive quant à la possibilité d'appuyer ce projet n'a pu être obtenue jusqu'ici. Par conséquent, pour la prochaine période, un programme limité a été proposé pour servir d'apport au processus de la planification intégrée.

10) Réseau méditerranéen en matière de sources renouvelables d'énergie

Cette action a été hébergée par l'Espagne et le CIEMAT (Centro de Investigaciones Energeticas, Medioambientales y Termologicas). Le programme et les documents du cours de formation sur l'application pratique des sources renouvelables d'énergie dans les conditions méditerranéennes ont été préparés de concert, et le cours a été organisé à Almeria en novembre-décembre 1988.

Les documents sont en cours de traduction en français et la préparation du deuxième cours (en français et en anglais) est en bonne voie. Le cours aura lieu à Madrid et à Almeria en novembre 1989.

Le document intitulé "Le rôle des sources renouvelables d'énergie dans la planification des zones côtières méditerranéennes" est également en cours d'élaboration.

11) Appui général au PAP

Dans le cadre de l'appui général au PAP, le soutien administratif et logistique nécessaire a été assuré, de même que l'assistance temporaire aux divers projets pilotes par pays et actions prioritaires, l'établissement des rapports financiers et des rapports d'activité, des propositions de programme et de budget, et la coopération avec l'Unité MED, d'autres programmes du PAM, le CAP/OZC, le PNUE, des organisations des Nations Unies, des institutions et des organisations internationales, et les autorités des Parties contractantes.

Une partie de l'équipement du Centre a été renouvelé, et la rédaction et diffusion régulières du Bulletin en anglais, français et arabe ont été assurées.

Projets pilotes relatifs aux zones côtières

- 1) Les projets pilotes constituent une nouvelle forme de coopération entre le PAM et le PAP d'une part et les institutions et experts nationaux et locaux d'autre part qui vise à créer des conditions favorables à la mise en oeuvre du processus de planification intégrée et de gestion dans les zones côtières méditerranéennes. Bien qu'ils soient exécutés en certains sites de pays méditerranéens intéressés, ces projets portent sur diverses questions qui concernent la plupart des Parties contractantes. Outre les pays hôtes, les résultats de ces projets serviront à d'autres pays de la région en démontrant de quelle façon des problèmes similaires peuvent être résolus. Ils serviront aussi à la formation et à l'échange d'enseignements. Les projets pilotes incorporent les résultats obtenus dans toutes les actions prioritaires ainsi que ceux d'autres programmes du PAM.
- 2) Les enseignements acquis lors de la préparation et de l'exécution des projets pilotes soulignent la nécessité de formuler ces programmes en tenant compte, au départ, des conditions spécifiques du pays concerné et de la zone côtière retenue, du niveau effectif du pays en matière de planification et de gestion, et des capacités et de l'expérience des institutions et experts locaux. Par conséquent, les projets pilotes du PAM/PAP ont été décomposés en: (i) une phase préparatoire (collecte des données, information sur l'état des problèmes, acquisition de connaissances sur les capacités nationales et locales, mise en place d'un réseau, création de conditions pour un cofinancement local et national, formulation d'un programme cohérent; (ii) exécution du programme (préparation de documents provisoires de planification, propositions de restauration immédiate, création d'une base de données, formation d'experts locaux aux méthodologies, instruments et techniques de planification intégrée, préparation d'évaluations d'impact sur l'environnement, d'études sur l'évaluation et la gestion des risques, préparation de scénarios relatifs à la zone littorale, et rédaction d'une proposition de plan intégré); et (iii) suivi centré sur les problèmes de gestion et, enfin, lancement du plan intégré.
- 3) Les activités achevées dans le cadre des projets "Baie d'Izmir", "Région littorale syrienne" et "Baie de Kastela" (le projet "Rhodes" a démarré plus tard) ont permis d'obtenir des résultats d'ordre général et des résultats concrets.

Les principaux résultats d'ordre général obtenus sont les suivants:

- i) Un certain nombre de nouvelles activités nationales et locales ont été lancées dans le cadre de chaque projet pilote; les problèmes majeurs et les plus critiques ont été identifiés et des programmes cohérents ont été ébauchés pour leur solution.
- ii) Un appui supplémentaire d'ordre local, national et (dans le cas d'Izmir et de Kastela) international considérable a été assuré pour la mise en oeuvre des programmes à long terme.
- iii) Il a été établi des structures organisationnelles nationales ainsi que des équipes chargées de la coordination et de la réalisation des programmes.
- iv) La base d'information existante a été améliorée et élargie afin d'être adaptée aux programmes.

Les principaux résultats concrets obtenus sont les suivants:

(a) Baie de Kastela

Le projet du PAP s'insère dans un projet national bien plus vaste dans le cadre duquel la solution des problèmes en rapport avec la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles de la baie et de l'agglomération urbaine environnante de Split est abordée d'une manière intégrée. La contribution du PAP à ce projet consiste à déterminer la capacité réceptrice de la baie, à incorporer les études techniques et environnementales en vue de déterminer le système adéquat d'épuration des eaux usées, à établir les critères de conception des émissaires sous-marins, à lancer des activités pour la création d'émissaires ainsi que pour la création d'un système d'information et d'un inventaire dynamique du littoral.

Les activités suivantes ont été achevées:

- méthodologie (vérifiée); programme et calendrier des analyses à effectuer pour l'évaluation de la capacité écologique de la baie;
- programme d'analyses et de surveillance continue; document sur les caractéristiques naturelles de l'eau de mer dans la baie et sur les impacts des eaux usées sur le milieu marin;

- document définissant les critères écologiques de la planification et du développement rationnels de l'aquaculture dans la baie;
- programme de formation pour la préparation grâce à l'emploi du logiciel PC-ARC/INFO (la première phase de la formation a été achevée) avec l'appui du CAP/OZC-PNUE.

D'ici la fin de l'année, le programme d'analyses et de surveillance continue sera achevé, et la capacité réceptrice ainsi que les critères pour le rejet des eaux usées traitées seront déterminés.

(b) Baie d'Izmir

La première phase du projet porte sur des problèmes spécifiques de la baie et l'amélioration de l'état de l'environnement dans celle-ci. La deuxième phase comportera des activités à long terme de restauration de l'écosystème de la baie ainsi que des activités orientées vers la planification intégrée et la gestion de l'agglomération d'Izmir. On a adopté cette approche inductrice en raison de l'acuité des problèmes auxquels est confrontée la ville d'Izmir. Il convient de remarquer que le projet a incité de nombreux institutions turques et quelques institutions internationales à y prendre part et à entreprendre des actions concertées en vue de sa réalisation.

Les activités suivantes ont été achevées:

- plusieurs rapports sur place;
- un document ayant trait à l'évaluation de l'état de la pollution de la baie d'Izmir d'après les rapports de plusieurs missions du PAP;
- un document abordant les problèmes urgents de conception liés au système de traitement des eaux usées et aux rejet d'effluents dans la baie, ainsi que les problèmes de restauration de l'intérieur de la baie;
- une proposition pour la préparation de l'étude intérimaire du plan intégré de la zone d'Izmir.

Sur la base des documents du PAP présentés, les autorités turques ont mis au point et lancé, en coopération avec le MED POL, un programme complémentaire de surveillance continue et elles ont abordé la préparation d'un programme océanographique distinct. Les résultats de ces programmes, conjointement à ceux de l'étude sur les évaluations d'impact sur l'environnement, devraient créer la base permettant de retenir la solution définitive concernant la conception de l'émissaire sous-marin ainsi que le projet "Restauration de l'intérieur de la baie". La réunion directrice récemment tenue (Split, mars 1989) est convenue des moyens de synchroniser tous les programmes en cours et de la création d'une structure nationale unique chargée de superviser la réalisation des activités du programme au cours de deux prochaines années.

(c) Région littorale syrienne

Ce projet pilote a envisagé la préparation de l'étude préliminaire devant conduire au plan intégré de l'ensemble du littoral syrien et de son proche arrière-pays. Partant de l'hypothèse que les causes des problèmes du développement et de l'environnement sont à rechercher dans l'ensemble du système côtier régional et dans son fonctionnement, l'étude devrait fournir un cadre de projection du développement futur de la région littorale fondé sur la gestion écologiquement rationnelle de ses ressources. Comme elles sont en prise directe sur les problèmes, certaines des conclusions de l'étude seront immédiatement applicables. En outre, l'étude comportera un programme détaillé pour la préparation du plan intégré portant tout spécialement sur la dimension écologique du développement côtier.

Les activités suivantes ont été achevées:

- collecte des données disponibles et rapports sur place;
- mise en place et travail (janvier-juin 1988) d'une équipe Syrie/PAP de planificateurs, avec la participation de planificateurs et d'experts de 5 pays méditerranéens;
- formation d'une équipe Syrie/PAP de planificateurs sur la méthodologie de la planification intégrée;

- accord conclu sur la coopération du MED POL et des ASP pour la préparation de l'étude préliminaire et l'établissement des documents produits par les deux programmes.

(L'achèvement de l'étude préliminaire et la soumission du projet de rapport au gouvernement syrien ont été prévus pour la fin du mois de juin 1989).

(d) Ile de Rhodes

Ce projet a été conçu comme un effort commun de toutes les composantes du PAM. Les principaux objectifs du projet consistent à établir la base nécessaire à la planification intégrée et à la gestion de l'île de Rhodes. La première phase du projet envisage l'analyse des problèmes sectoriels qui recourent des activités des diverses composantes du PAM. La participation du PAP est prévue dans les domaines des ressources en eau, de l'élimination des déchets liquides et solides, de la réduction des risques sismiques, de la réhabilitation des établissements historiques, des EIE et de la planification intégrée. Lors de la deuxième phase, les activités du PAP seront menées conjointement avec des institutions et experts locaux et nationaux, et elles seront axées sur l'application du processus de planification intégrée.

Les activités suivantes ont été achevées:

- mission d'enquête sur l'état des problèmes dans les domaines (a) de la gestion des ressources en eau et de l'élimination des eaux usées; et (b) de la protection du patrimoine culturel (juin 1988);
- mission destinée à acquérir les renseignements nécessaires à l'élaboration de l'étude sur la gestion des ressources en eau;
- mission à Split d'un expert de Rhodes consacrée aux questions du patrimoine historique;
- mission sur les questions relatives aux stations d'épuration des eaux usées et des émissaires sous-marins à Rhodes;
- projet de proposition de programme pour l'étude intérimaire du plan intégré pour l'île.

D'autres activités envisagées sont en cours de préparation mais elles ne démarreront effectivement qu'après la conclusion de l'accord entre le gouvernement grec et l'Unité MED.

9. Information du public

- 1) Pour obtenir une plus grande efficacité, réaliser des économies et offrir une image plus saillante et cohérente de l'identité du PAM, le Bureau des Parties contractantes a décidé, lors de sa réunion tenue à Athènes les 14 et 15 mars 1989, que tous les bulletins d'information existants publiés par l'Unité MED et par les centres régionaux (ROCC, PAP, ASP) seraient fondus en une seule publication de MEDONDES à paraître en anglais, arabe et français. Au cours de la période considérée, les numéros 13 et 14 de MEDONDES (Bulletin d'information de l'Unité de coordination) ont été publiés et diffusés en anglais et en français. Le dernier numéro était consacré aux résultats du Plan Bleu.
- 2) Des communiqués de presse ont été émis, et la presse a rendu compte, en plusieurs occasions, des activités du PAM. La photothèque, la vidéothèque et le catalogue ont été étoffés, et il a été distribué une documentation en diverses langues.
- 3) Les numéros 14, 16, 17, 26, 27, 29 et 30 de la Série des rapports techniques du PAM ont été publiés (se reporter à l'annexe III pour le libellé complet des titres).

B. Questions financières

1) Questions financières

Le deuxième semestre de l'année 1988 a été marqué par un retard dans le versement des contributions qui a différé des activités et suscité des incertitudes pour toutes les composantes du programme. Au 31 décembre 1988, un montant de 2.156.559 dollars E.U. avait été versé au Fonds d'affectation spéciale, laissant un solde débiteur de 3.635.774 dollars E.U.

Ce solde dépasse de loin le montant estimatif de 600.000 dollars E.U. de contributions non versées inscrit dans les mouvements de trésorerie approuvés par la réunion des Parties contractantes (UNEP/IG.74/3, annexe VI) et montre que la recommandation formulée lors des réunions précédentes et selon laquelle les contributions devraient être versées le 30 avril de chaque année au plus tard n'a pas été suivie.

La crise a mis en évidence une faiblesse inhérente au système de financement du Plan d'action. Alors que les activités sont menées sur une base ininterrompue et que l'Unité et les Centres établis nécessitent une continuité du financement, les apports de ressources sont imprévisibles et, au fil des années, il ne s'est dégagé aucune formule permettant de garantir que les fonds soient disponibles en temps voulu.

Il importe de rappeler que les procédures régissant tous les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne se prêtent guère elles-mêmes à une situation aussi fluctuante. Chaque nouveau montant perçu doit faire l'objet d'une procédure complexe de révision des projets pour chacun des sept projets dans le cadre desquels sont menées les activités approuvées au titre du Plan d'action pour la Méditerranée. Le PNUE ne peut autoriser de lancer que les seules activités pour lesquelles un financement complet est disponible au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et ce uniquement dans la mesure de cette disponibilité. Aucune avance en espèces n'est possible de quelque source que ce soit, pas plus qu'il n'est permis d'emprunter sur les contributions annoncées par les gouvernements. La non disponibilité des fonds aboutit automatiquement à l'impossibilité de renouveler les contrats et à la suspension des activités.

Lorsqu'il a procédé à l'examen de la situation (Athènes, 31 octobre 1988), le Bureau n'a pas accepté la proposition du secrétariat sur la création d'une Equipe de travail de haut niveau, ou Comité des sages, afin de trouver un remède à cette faiblesse inhérente à la structure du PAM, garantissant que les fonds soient disponibles en temps voulu, autrement dit le 30 avril de chaque année au plus tard et dans la totalité du montant engagé. Néanmoins, le Bureau a invité instamment toutes les Parties contractantes à verser leurs contributions lors du premier trimestre de chaque année au plus tard.

Le Bureau (Athènes, 14-15 mars 1989) a de nouveau instamment prié toutes les Parties contractantes de verser leurs contributions pendant le premier trimestre de chaque année au plus tard. Il a également recommandé que tous les fonds reçus en excédent du programme approuvé devraient constituer une réserve sur laquelle le secrétariat serait en mesure de prélever pour exécuter le programme approuvé. Toute dépense supplémentaire effectuée à partir de cette réserve pour répondre à des situations d'urgence nécessiterait l'approbation du Bureau.

La position, au 30 avril 1989, des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée figure à l'annexe IV au présent rapport.

2) Procédure d'approbation des projets

En réponse à diverses demandes formulées par ce bureau concernant la nécessité d'une procédure simplifiée pour l'approbation de révisions de projet d'une nature purement financière n'impliquant aucun changement dans les objectifs ou les résultats du projet, il a été proposé par le siège du PNUE que:

- les sept projets MED actuellement en cours devraient être prorogés jusqu'au 31 décembre 1989;
- au 1er septembre 1989, un nouveau projet intérieur, couvrant toutes les activités du PAM pour la période 1er janvier 1990 - 31 décembre 1991, devrait être soumis par l'Unité MED au Siège aux fins d'observations; le déboursement, pour activités, de fonds destinés à être maniés par des unités subsidiaires de l'Unité MED (par ex., le CAR/PAP, le ROCC, le CAR/ASP) ou par des organisations (par ex., la FAO, l'AIEA, l'OMS, l'OMM, la COI) ne devrait être effectué que dans le cadre de sous-projets s'inscrivant dans le projet principal ou de mémorandums d'accord ou de contrats de sous-traitance entre l'Unité MED et ces unités ou organisations;
- à la lumière des observations formulées par le Siège et des décisions de la prochaine réunion des Parties contractantes, la proposition devrait être révisée par l'Unité MED et revenir au Siège d'ici le 31 octobre 1989 au plus tard;
- les rapports définitifs, les états financiers finaux et les fiches récapitulatives d'évaluation, conjointement à la liste finale d'inventaire du matériel durable et à la recommandation de suppression (s'il y a lieu) de tous les projets du PAM actuellement en cours devraient être reçus au Siège d'ici le 1er mars 1990 afin de permettre la clôture de ces projets.

Il est à souhaiter que ces dispositions:

- renforceront la fonction de coordination du PAM de la part de l'Unité MED ainsi que son contrôle sur la mise en oeuvre du programme du PAM et sur l'utilisation des fonds disponibles;
- simplifieront les procédures administratives du Siège lors de l'approbation et de la révision du document de projet appuyant toutes les activités du PAM; et
- assureront à l'Unité MED un plus haut degré de responsabilité et de souplesse pour gérer le programme et les fonds relatifs au PAM.

Annexes:

- Annexxe I : Calendrier des réunions arrêté en date du 31 mai 1989
- Annexe II : Liste des documents produits en 1988/1989
- Annexe III : Position des signatures et ratifications de la Convention et des Protocoles y relatifs au 31 décembre 1988
- Annexe IV : Position des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au 30 avril 1989
- Annexe V : Budget 1988 (approuvé/dépenses)

ANNEX I

Calendar of Meetings as of 31 May 1989

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
<u>1989</u>				
Meeting of the XXII Interagency Advisory Committee (IAAC) for Med Pol	9-13 Jan. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-81-01	L.Jeftic F.S. Civili	UNEP(OCA)/ MED WG.7/3
Meeting of responsible officials from the 100 historic sites	19-21 Jan. Marseille	France (UNEP-MEDU) by PAP/RAC (PAP/RAC) ME/5102-83-05	A. Manos* A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Review Meeting on the organophosphorous pilot survey	24-26 Jan. Barcelona	FAO (UNEP-MEDU) ME/5102-84-04	G. Gabrielides*	issued by FAO FIR/MEDPOL/ OP/5
Meeting of Director of Regional Activity Centres	20-21 Feb. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos M. Batisse* A. Pavasovic* J.C. Sainlos*	No report
Working Group on Izmir Country pilot project	9-11 March Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	A. Pavasovic I. Dharat*	issued by PAP/RAC
Working Group on Cartography of Soil Erosion	13-14 March Madrid	PAP/RAC ICONA-Spain ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	issued by PAP/RAC
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties	14-15 March Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos L. Jeftic I. Dharat	UNEP/BUR/34/7
Working Group on Measurement of Rainfall Induced Erosion	16-17 March Madrid	PAP/RAC ICONA-Spain ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Meeting of responsible investigators of national monitoring programmes	20-23 March Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic F.S. Civili	UNEP(OCA)MED/ WG.5/3
UNEP/FAO/IOC/WHO meeting on the implications and control of undesirable plankton bloom	4-6 April Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic G. Gabrielides F.S. Civili	UNEP(OCA)/ MED.WG.4/2
Second Inter-agency (IAEA/UNEP/WHO) Workshop on the Assessment and Management of Risk	17-21 April Athens	IAEA/UNEP/WHO	L. Jeftic J. Pasztor*	to be issued by IAEA
IMO/FAO/UNESCO/WMO/WHO/IAEA/UN/UNEP Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Pollution (GESAMP 19th session)	8-12 May Athens	OCA/PAC (UNEP-MEDU)	S. Keckes* L. Jeftic	to be issued by OCA/PAC
IOC-MAP/UNEP Med Pol Review Meeting on oceanographic processes of transfer and distribution of pollutants in the sea and development of future plans for this research component	15-18 May Zagreb	IOC/ (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	G. Kullenburg* L. Jeftic*	to be issued by IOC
Workshop on Combating Pollution of Mediterranean Sea by Harmful Substances	22-26 May Malta	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	J.C. Sainlos I. Dharat*	to be issued by ROCC
Workshop on exchange of experience and methodology for environment/development prospective studies	22-26 May Sophia- Antipolis	BP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-86-01	M. Batisse M. Grenon	to be issued by BP/RAC
Workshop on Environmental Planning and Management of Mediterranean Tourism	30-May - 1 June Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
World Bank Workshop on the Mediterranean	12-14 June Paris (Tent.)	World Bank (UNEP-MEDU) ME/5102-75-01	A. Manos*	to be issued by World Bank
Expert Meeting on Marine Vegetation	12-19 June Marseille	SPA/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-84-02	M. Hadj Ali*	to be issued by SPA/RAC
Consolidation Meeting on Code of Practice for Re-use of Municipal Waste Waters	15-16 June Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on Effluents Requiring Separate Treatment	22-24 June Athens	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L.J. Saliba	to be issued by WHO
Joint Meeting of the Scientific and Technical Committee and the Socio-Economic Committee	26-30 June Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01 ME/5102-84-04	A. Manos L. Jeftic I. Dharat	to be issued by MEDU
Consultation Meeting on Marine Outfall Structures in the Mediterranean	3-5 July Madrid	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L.J. Saliba*	to be issued by WHO
Experts Meeting on the Conservation of Mediterra- nean Marine Turtles	4-6 July Nicosia (Cyprus)	SPA/RAC-IUCN (UNEP-MEDU) ME/5102-84-02	Hadj Ali* I. Dharat* Alain de Grissac*	to be issued by SPA/RAC
Workshop on Solid and Liquid Waste and Management Codes of Practice	18-20 Sept. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Meeting of Experts on Off-shore Protocol	Sept. Athens (Tent.)	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued by MEDU

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties	2nd Oct. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos L. Jeftic I. Dharat	UNEP/BUR/35/
Sixth Ordinary Meeting of the Constracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution and its related protocols	3-6 Oct. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos	to be issued by MEDU
Training Course on Practical Application of Renewable Energy Sources in the Region (to French speaking countries)	9-19 October Madrid (Tent.)	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Expert Meeting on Remote Sensing	11-13 October Montpellier France	Commission Interministérielle des Comptes du Patrimoine Naturel, France (UNEP-MEDU) ME/5102-75-01	A. Manos*	to be issued by France
Workshop on Code of Practice of Re-use of Municipal Wastewater	16-18 Oct. Cyprus (Tent.)	PAP/RAC National Authorities ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Training course and Inter- calibration exercise on microbiological methods	16-21 Oct. Tunis	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L.J. Saliba*	to be issued by WHO
Workshop on Evaluation of Historic Settlements	30 Oct. - 1 Nov. Cairo	PAP/RAC EEAA (Egypt) ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Consultation Meeting on Programmes and Measures against land-based pollution in the Mediterranean	5-9 Nov. Alexandria	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L.J. Saliba*	to be issued by WHO
Workshop on Cartography of Soil Erosion in the Mediterranean Region	7-9 Nov. Malaga	PAP/RAC ICONA ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Inter-regional Workshop on the Environmental Impact Assessment Procedure	19-23 Nov. Cairo	PAP/RAC OCA/PAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic* L. Jeftic*	to be issued by PAP/RAC
Consultation Meeting on Microbiological Pollution in the Mediterranean	28 Nov.-2 Dec. Athens	WHO (UNEP-MEDU) ME/5102-81-01	L.J. Saliba	to be issued by WHO
Workshop on Measurements Rainfall Induced Soil Erosion in the Mediterranean Region	5-7 Dec. Malaga	PAP/RAC ICONA ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS EN 1988/1989

I. Unité MED (Athènes)

- | | |
|-------------------------|--|
| UNEP(OCA)/MED WG.1/12 | Rapport de la première réunion du Comité scientifique et technique (Athènes, 23-27 mai 1988) |
| UNEP(OCA)/MED WG.2/7 | Rapport de la première réunion du Comité socio-économique (Athènes, 27-29 septembre 1988) |
| UNEP(IG.74/5/et Corr.1) | Rapport de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes (Athènes, 7-11 septembre 1987) |
| UNEP/BUR/31 | Rapport de la réunion du Bureau des Parties contractantes (Athènes, 18 février 1988) |
| UNEP/BUR/32/4 | Rapport de la réunion du Bureau (Athènes, 31 octobre 1988) |
| UNEP/BUR/33/5 | Composition du Bureau des Parties contractantes |
| UNEP/BUR/33/6 | Rapport de la réunion du Bureau élargi (Athènes, 1er-2 novembre 1988) |
| UNEP/BUR/33/Inf. | Evaluation of project ME/5102-84-02 Support to Regional Activity Centre for Specially Protected Areas (RAC/SPA) |
| UNEP/BUR/34/3 | Rapport d'activité du Coordonnateur |
| UNEP/BUR/34/4 | Idées préliminaires du Directeur exécutif à propos du recentrage du Plan d'action sur la planification et la gestion écologiquement rationnelles du Bassin méditerranéen (version révisée) |
| UNEP/BUR/34/5 | Planification intégrée du développement et gestion des ressources du Bassin méditerranéen (les projets pilotes du PAM) |

- UNEP/BUR/34/6 Programme et budget 1990-1991 proposés
- présentation par objectifs
- UNEP/BUR/34/7 Rapport de la réunion du Bureau
(Athènes, 14-15 mars 1989)
- MED POL
- UNEP(OCA)/MED WG.6/1 Report of the Ad Hoc Meeting for the
Preparation of the Annex IV of Land-
Based Sources Protocol to the Barcelona
Convention (Athens, 19-21 December
1988)
- FIR/MEDPOL/OT/5 Report of the FAO/UNEP/IAEA/WHO Review
Meeting on the Organotin Pilot Survey
(Erdemli, Turkey, 7-9 November 1988)
- FIR/MEDPOL/OP/5 Report of the FAO/UNEP/IAEA/WHO Review
Meeting on the Organophosphorus Pilot
Survey (Barcelona, Spain, 24-26 January
1989)
- EUR/ICP/CEH 060(S) Consultation sur les polluants marins
cancérogènes et mutagènes dans la
Méditerranée (projet conjoint
OMS/FAO/PNUE, MED POL - Phase II)
(Athènes, 23-25 juin 1988)
- UNEP/WG.160/9 Evaluation de l'état de la pollution de
la mer Méditerranée par le cadmium et
les composés de cadmium et mesures
proposées
- UNEP(OCA)/MED WG.1/7 Evaluation des composés
organostanniques en tant que polluants
marins et mesures proposées pour la
Méditerranée
- FIR/MEDPOL/TOX/8 Report of the FAO/UNEP Consultation
Meeting on the Toxicity of Selected
Substances to Marine Organisms
(Villefranche-sur-mer, France, 10-14
October 1988) (Organized within the
framework of the MED POL - Phase II
programme)
- UNEP(OCA)/MED WG.5/3 Rapport de la réunion des chercheurs
responsables des programmes de
surveillance continue (Athènes, 20-23
mars 1989)

EUR/ICP/CEH 061(S)	Méthodes microbiologiques - Stage de formation et exercice d'interétalonnage (Projet conjoint OMS/PNUE, MED POL-Phase II) (Athènes, 9-14 mai 1988)
UNEP(OCA)/MED WG.4/2	Report of the UNEP/FAO/IOC/WHO Meeting on the Implications and Control of Undesirable Plankton Blooms (Athens, 4-6 April 1989)
FAO, rapport sur les pêches n° 352	Les effets de la pollution sur les écosystèmes marins (Blanes, Espagne, 7-11 octobre 1985)
FIR/MEDPOL/TW/3	Report on the Training Workshop on the Statistical Treatment and Interpretation of Marine Community Data (Piran, Yugoslavia, 14-24 June 1988), Organised in the framework of the Long-term Programme for Pollution Monitoring and Research in the Mediterranean (MED POL - Phase II)
CIESM, 1989	Rapports et Procès-verbaux des Réunions. Volume 31. XXXIe Congrès-Assemblée plénière (Athènes, 17-22 octobre 1988)
UNEP/IAAC-XXI/2	Report of the XXIst Meeting of the Inter-Agency Advisory Committee (IAAC) for MED POL (Athens, 13-15 January 1988)
UNEP(OCA)/MED WG.7/3	Report of XXII IAAC Meeting of the Inter-Agency Advisory Committee (IAAC) for MED POL (Athens, 9-12 January 1989)
UNEP(OCA)/MED WG.5/Inf.3	Evaluation des données de la surveillance continue de MED POL-Phase II, Partie I - Sources de pollution
UNEP(OCA)/MED WG.5/Inf.4	Evaluation des données de la surveillance continue de MED POL-Phase II, Partie II - micro-organismes dans les zones côtières
UNEP(OCA)/MED WG.5/Inf.5	Evaluation des données de la surveillance continue de MED POL-Phase II, Partie III - métaux lourds dans les zones côtières et les zones de référence

- UNEP(OCA)/MED WG.5/Inf.6 Evaluation des données de la surveillance continue de MED POL-Phase II, Partie IV - Hydrocarbures de pétrole et hydrocarbures chlorés dans les zones côtières et les zones de référence
- UNEP(OCA)/WG.2/25 Report of the Joint Meeting of the Task Team on Implications of Climatic Changes in the Mediterranean and the Co-ordinators of Task Teams for the Carribean, South-East Pacific, South Pacific, East Asian Seas and South Asian Seas Regions (Split, 3-8 October 1988)
- UNEP Regional Seas Reports and Studies No. 103 Implications of expected climate changes in the Mediterranean region: an overview
- UNEP, 1989 Report on the Seminar on Implications of Climatic Changes in the Nile Delta (Cairo, 27-28 December 1988)
- MAP Technical Report Series No. 19 Assessment of the state of pollution of the Mediterranean Sea by petroleum hydrocarbons
- MAP Technical Report Series No. 20 Epidemiological studies related to Environmental Quality Criteria for bathing waters, shellfish-growing waters and edible marine organisms (Activity D). Final report on project on relationship between microbial quality of coastal seawater and health effects (1983-86)
- MAP Technical Report Series No. 21 Eutrophication in the Mediterranean Sea: Receiving Capacity and Monitoring of Long-Term Effects
- MAP Technical Report Series No. 22 Study of ecosystem modifications in areas influenced by pollutants (Activity I)
- MAP Technical Report Series No. 23 National Monitoring Programme of Yugoslavia, Report for 1983-1986
- MAP Technical Report Series No. 24 Toxicity, persistence and bioaccumulation of selected substances to marine organisms (Activity G)

MAP Technical Report Series No. 27	Implications of expected climate changes in the Mediterranean Region: an overview
MAP Technical Report Series No. 28	State of the Mediterranean Marine Environment

II. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (Malte)

Rapport du cours de formation générale à la lutte contre la pollution marine (MEDIPOL 88), Malte, 8-18 mars 1988

Rapport du cours de formation à la lutte contre la pollution marine (INFOPOL 88), Paris, Brest et Marseille, 2-17 juin 1988

Rapport du cours de formation pratique sur les techniques de confinement et de récupération en mer (MEDEXPOL 88), Ercolano (Italie), 28 sept. - 4 oct. 1988

Inventaire pour la Méditerranée des participants aux cours de formation sur la lutte contre la pollution marine (avril 1988)

Lexique de terminologie antipollution marine (juin 1988)

Inventaire des "Experts en matière de lutte contre la pollution marine" (septembre 1988)

ROC INFO 20 (janv. 88), 21 (juin 88), 22 (oct. 88)

"Catalogue d'équipements et produits de lutte antipollution" (mars 1989)

Rapport de l'exercice d'alerte 1989 (ALERTEX 89) - Malte, 6-10 mars 1989

Liste des alertes et accidents en Méditerranée (janvier 1989)

"Guide de lutte contre les pollutions marines accidentelles en Méditerranée" (mai 1989)

ROCC/WG. 1/5	Rapport du séminaire sur la lutte contre la pollution marine accidentelle de la mer Méditerranée par les substances nuisibles (Malte, 22-26 mai 1989)
--------------	---

ROCC/WG.1/3 Introduction au programme et conférences concernant les problèmes liés au transport maritime de substances nuisibles et déversements accidentels

III. Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB) (Sophia Antipolis)

UNEP(OCA)/MED WG.2/Inf.4 Réunion du Comité d'orientation du Plan Bleu (Sophia Antipolis, 21-22 juin 1988)

UNEP(OCA)/MED WG.2/Inf.5 Avenirs du Bassin méditerranéen (Environnement et développement 2000-2025)

UNEP(OCA)/MED WG.2/Inf.6 Avenirs du Bassin méditerranéen, Synthèse et orientations pour l'action

UNEP(OCA)/MED WG.2/Inf.7 Report on the transfer of Blue Plan data base (anglais seulement)

UNEP(OCA)/MED WG.2/3 Rapport sur l'état d'avancement du Plan Bleu en 1987/1988 et activités proposées pour 1989 avec leurs incidences budgétaires

Rapport du séminaire sur les enseignements et la méthodologie des scénarios (Sophia Antipolis, 22-26 mai 1989)

IV. Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) (Split)

GESTION DES RESSOURCES EN EAU DANS LES ILES ET LES ZONES COTIERES ISOLEES

1. PAP-3/EM.2/1 Notes of the expert meeting for the preparation of the code of practice for municipal wastewater reuse for irrigation in the Mediterranean region (Split, 14-15 November 1988)

PLANIFICATION INTEGREE ET GESTION DES ZONES COTIERES
MEDITERRANEENNES

1. PAP-4/EM.4/1 Notes of the consolidation meeting for the preparation of the common methodological framework for integrated planning and management process in Mediterranean coastal areas (Split, 15-16 April 1988)
2. PAP-4/EM.5/1 Rapport de la réunion d'experts sur le cadre méthodologique commun pour le processus de la planification et de la gestion intégrées dans les zones côtières de la Méditerranée (Izmir, 29 juin-1er juillet 1988) - en anglais et en français
3. PAP-4/MD.1 Un cadre méthodologique commun pour la planification et la gestion intégrées dans les zones côtières de la Méditerranée (projet) - en anglais et en français

REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES ETABLISSEMENTS HISTORIQUES
MEDITERRANEENS

1. PAP-5/W.2/1 Rapport du séminaire sur la méthodologie d'étude et de présentation du développement spatial des édifices et villes historiques (Gênes, 25-27 mai 1988) - en anglais et en français
2. 1ère rencontre internationale des responsables des sites historiques méditerranéens (Marseille, 19-21 janvier 1989)

GESTION DES DECHETS SOLIDES ET LIQUIDES

1. PAP-7/TC.1 Report of the training course on sewage treatment plants management and maintenance in the Mediterranean conditions (Sophia Antipolis, 5-12 December 1988)

2. PAP-7/EM.6/1 Notes sur la réunion conjointe PAP/CAR-CEFIGRE sur la coopération en matière de formation dans les domaines de l'assainissement et de la réutilisation des eaux usées (Split, 6-7 mars 1989)

PROMOTION DE LA PROTECTION DES SOLS EN TANT QUE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES ZONES COTIERES MEDITERRANEENNES

1. PAP-8/W.1/1 Report of the workshop on the state of rainfall erosion in the Mediteranean region (Murcia, 23-25 November 1988)- in English and French
2. PAP-8/WG.1/1 Report of the meeting of the working group on erosion mapping (Madrid, 13-14 March 1989)
3. PAP-8/WG.2/1 Report of the meeting of the working group on erosion measuring (Madrid, 16-17 March 1989)

DEVELOPPEMENT DU TOURISME MEDITERRANEEN EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

1. PAP-9/EM.2/1 Notes de la réunion d'experts pour l'élaboration d'un projet de lignes directrices sur une approche environnementale à la planification et à la gestion du développement touristique dans les zones côtières de la Méditerranée (Split, 22-23 février 1988) - en anglais et en français

SOURCES D'ENERGIE RENOUVELABLES

1. PAP-11/TC.1/1 Rapport du stage de formation sur l'application pratique des sources renouvelables d'énergie dans la région méditerranéenne (Almería, 21 novembre-1er décembre 1988) - en anglais et en français

EVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

1. PAP-12/EM.4/1 Report of the review meeting on environmental impact assessment procedure (Nicosia, 24-27 October 1988)

PROJETS PILOTES DU PAP DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN (CPP)
(Documentation subordonnée à l'approbation des gouvernements)

TURQUIE: LA BAIE D'IZMIR

1. CPP/88-89/TR/EM.2 Notes of the meeting to review proposals for the contribution of PAP and MEDPOL in the rehabilitation programme of the Izmir Bay (Split, 30 March - 1 April 1988)
2. CPP/88-89/TR Environmental management and recovery of Izmir Bay: Approaches and proposals (by T. Balkas, U. Marinov, J. Margeta, P. Nival)
3. CPP/88-89/TR Fact-Finding mission to assess the state of pollution of the Izmir Bay: A set of mission reports
4. Proposal relative to the organization of preliminary study of the integrated plan of the Izmir area (by I. Tutum, Izmir Municipality)
5. CPP/88-89/TR/EM.3 Report of the policy meeting on the environmental management of the area of Izmir (Split, 9-11 March 1989)
6. CPP/88-89/TR.Rep.1 Rehabilitation and protection of the Bay of Izmir
7. CPP/88-89/TR.Rep.2 Rehabilitation and protection of the Bay of Izmir activities of PAP in 1989
8. CPP/88-89/TR Environmental impact assessment of the Izmir sewage treatment project (by A. Pano, M. Libhaber and U. Marinov)

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE: LA REGION LITTORALE SYRIENNE

1. CPP/88-89/SY.1 Notes of the Ad hoc meeting to draft the programme for the preparation of the preliminary study of the integrated plan of the Syrian coastal region (Split, 1-3 February 1988)
2. CPP/88-89/SY Preliminary study of the integrated plan of the Syrian coastal region (programme proposal)
3. Basic information on socio-economic conditions of the coastal region of Syrian Arab Republic, and proposal relative to the organization of the preliminary study of the integrated plan of the region (by Z. Jouejati)
4. CPP/88-89/SY.2 Report of the meeting of the working team on the methodology of preparing the preliminary study of the integrated plan of the Syrian coastal region (Split, 10-19 October 1988)
5. CPP/88-89/SY.Rep.1 Report on PAP activities in the pilot project "Syrian Coastal Region" in 1988

YUGOSLAVIE: GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA BAIE DE KASTELE

1. CPP/88-89/YU/Doc.1 Environmental capacity of the Kastela Bay - General methodology and plan of analysis
2. Ecological criteria for the national planning and development of aquaculture in the Kastela Bay - Marine (Synthesis)
3. CPP/88-89/YU/Doc.2 The natural characteristics of the sea water in the Kastela Bay and the impacts of the waste waters by M. Gacic, A. Baric, N. Krstulovic, T. Pucher-Petkovic, D. Regner, M. Tudor)

GRECE: L'ILE DE RHODES

1. On-site report: The island of Rhodes (by G. Dellas)

2. Pilot project for the integrated planning and management of the coastal area of Rhodes (City of Rhodes Public Relations Office and JCity of Rhodes Conservation Bureau)
3. CPP/88-89/GR/Rep. 1 Report on PAP activities in the MAP pilot project "The island of Rhodes" in 1988
4. Report of the fact-finding mission on the water resources of the Island of Rhodes (by I. Iacovides)
5. Report of the mission to Rhodes relative to the management of water resources and solid and liquid wastes of the island (by S. Tedeschi)
6. Mission report to Rhodes relative to the problems of protection and reconstruction of the historic core of Rhodes (by J. Marasovic)
7. Report of the Mission to Rhodes relative to the treatment plant and marine outfall of the City of Rhodes (by S. Tedeschi)

ALGERIE: WILAYA DE TLEMEN

1. Rapport sur la Wilaya de Tlemcen (par R. Hamza)

EGYPTE: LA ZONE DE FOUKA

1. Integrated planning and management of Fouka Area (by E. Eid)

TUNISIE: LA ZONE DE SFAX

1. Etude de la zone de Sfax (A. Suissi)

MAROC: PLAN INTEGRE DE LA ZONE D'AL HOCEIMA

1. Proposition relative à la méthodologie et à l'organisation de l'élaboration d'une étude du développement intégré du littoral méditerranéen du Maroc (par S. Truta, PAP/CAR)

2. Etude de développement intégré du littoral méditerranéen du Maroc: Cas de la zone centrale (Direction de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement)

V. Centre d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP) (Tunis)

Lignes directrices pour la sélection, la création et la gestion des aires marines et côtières protégées en Méditerranée. Réédition à 2000 exemplaires en septembre 1988.

Répertoire des aires marines et côtières protégées de Méditerranée. I. Les aires d'intérêt écologique et biologique. Publication en cours par le PNUE d'Athènes en version anglaise (avril 1989); traduction française en cours par le Centre ASP (mai 1989); sera transmise ultérieurement à l'Unité d'Athènes.

ASP-News. Le bulletin du Centre paraît tous les six mois; n° 2, juillet 1988; n° 3, décembre 1988; n° 4, juillet 1989; n° 5, décembre 1989. A compter du n° 3, le bulletin paraît en anglais, arabe et français.

Livre rouge sur les végétaux marins menacés en Méditerranée. Version provisoire 1 en septembre 1988, version 2 en mai 1989 et version définitive en novembre-décembre 1989.

Fichier informatisé des législations nationales sur l'environnement marin et côtier des pays méditerranéens. Une première version (175 textes) est parue en décembre 1988.

Répertoire des sites proposés pour une protection en Méditerranée. Document établi sur la base des réunions d'experts sur la sélection, des fichiers du Centre et des sites envisagés par les pays.

Répertoire des experts, instituts et centres actifs en matière d'archéologie sous-marine en Méditerranée. Guide méthodologique pour la réalisation de missions d'études en archéologie sous-marine. Législation relative à l'archéologie sous-marine dans les pays côtiers méditerranéens.

RAC/SPA - UNEP/MEDU WG.1/3 Synthèse des connaissances sur les tortues marines de Méditerranée

RAC/SPA - UNEP/MEDU WG.1/4 Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée.

ANNEX III

STATUS OF SIGNATURES AND RATIFICATIONS OF THE CONVENTION FOR THE PROTECTION OF THE MEDITERRANEAN SEA AGAINST POLLUTION AND ITS RELATED PROTOCOLS

Status as at 31 December 1988

	<u>Convention(1)</u>		<u>Dumping(2)</u>		<u>Emergency(3)</u>		<u>Land-Based Sources(4)</u>		<u>Specially Protected Areas(5)</u>	
	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albania	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Algeria	16 Feb 76	16 Feb 81/AC	16 Feb 76	16 Mar 81/AC	16 Feb 76	16 Mar 81/AC	17 May 80	2 May 83/AC	--	16 May 85/AC
Cyprus	16 Feb 76	19 Nov 79	16 Feb 76	19 Nov 79	16 Feb 76	19 Nov 79	17 May 80	28 Jun 88/AC	--	28 Jun 88/AC
Egypt	16 Feb 76	24 Aug 78/AP	16 Feb 76	24 Aug 78/AP	16 Feb 76	24 Aug 78/AP	--	18 May 83/AC	--	8 Jul 83
France	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	17 May 80	13 Jul 82/AP-R	16 Feb 83	2 Sep 86/AP-R
Greece	16 Feb 76	3 Jan 79	11 Feb 77	3 Jan 79	16 Feb 76	3 Jan 79	17 May 80	26 Jan 87	3 Apr 82	26 Jan 87
Israel	16 Feb 76	3 Mar 78	16 Feb 76	1 Mar 84	16 Feb 76	3 Mar 78	17 May 80	--	3 Apr 82	28 Oct 87
Italy	16 Feb 76	3 Feb 79	16 Feb 76	3 Feb 79	16 Feb 76	3 Feb 79	17 May 80	4 Jul 85	3 Apr 82	4 Jul 85
Lebanon	16 Feb 76	8 Nov 77/AC	16 Feb 76	8 Nov 77/AC	16 Feb 76	8 Nov 77/AC	17 May 80	--	--	--
Libya	31 Jan 77	31 Jan 79	31 Jan 77	31 Jan 79	31 Jan 77	31 Jan 79	17 May 80	--	--	--
Malta	16 Feb 76	30 Dec 77	16 Feb 76	30 Dec 77	16 Feb 76	30 Dec 77	17 May 80	--	3 Apr 82	11 Jan 88
Monaco	16 Feb 76	20 Sep 77	16 Feb 76	20 Sep 77	16 Feb 76	20 Sep 77	17 May 80	12 Jan 83	3 Apr 82	--
Morocco	16 Feb 76	15 Jan 80	16 Feb 76	15 Jan 80	16 Feb 76	15 Jan 80	17 May 80	9 Feb 87	2 Apr 83	--
Spain	16 Feb 76	17 Dec 76	16 Feb 76	17 Dec 76	16 Feb 76	17 Dec 76	17 May 80	6 Jun 84	3 Apr 82	22 Dec 87
Syria	--	26 Dec 78/AC-R	--	26 Dec 78/AC	--	26 Dec 78/AC	--	--	--	--
Tunisia	25 May 76	30 Jul 77	25 May 76	30 Jul 77	25 May 76	30 Jul 77	17 May 80	29 Oct 81	3 Apr 82	26 May 83/R
Turkey	16 Feb 76	6 Apr 81	16 Feb 76	6 Apr 81	16 Feb 76	6 Apr 81	--	21 Feb 83/AC	--	6 Nov 86/AC-R
Yugoslavia	15 Sep 76	13 Jan 78	15 Sep 76	13 Jan 78	15 Sep 76	13 Jan 78	--	--	30 Mar 83	21 Feb 86
EEC	13 Sep 76	16 Mar 78/AP	13 Sep 76	16 Mar 78/AP	13 Sep 76	12 Aug 81/AP	17 May 80	7 Oct 83/AP	30 Mar 83	30 Jun 84/AP

1- Convention for the protection of the Mediterranean sea against pollution

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 16 February 1976

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 12 February 1978

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 16 February 1976

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 12 February 1978

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 16 February 1976

Adopted (Barcelona):

Entry into force: 12 February 1978

Adopted (Athens):

Entry into force: 17 May 1980

Adopted (Athens):

Entry into force: 17 June 1983

Adopted (Geneva):

Entry into force: 3 April 1982

Adopted (Geneva):

Entry into force: 23 March 1986

Accession - AC

Approval - AP

2- The Protocol for the prevention of pollution of the Mediterranean Sea by dumping from ships and aircraft

3- The Protocol concerning co-operation in combating pollution of the Mediterranean Sea by oil and other harmful substances in cases of emergency

4- The Protocol for the protection of the Mediterranean Sea against pollution from land-based sources

5- The Protocol concerning Mediterranean Specially Protected Areas